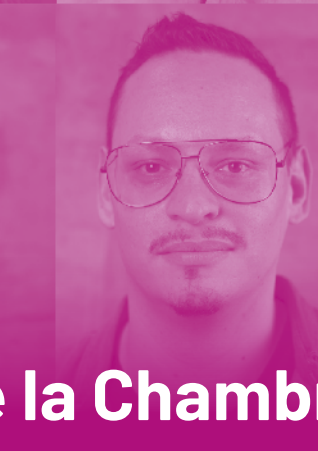


SEW

1/2020

JOURNAL



Élections de la Chambre des Fonctionnaires et Employés publics



OGB-L

Rédaction: Direction syndicale du SEW/OGBL

Les articles signés ne reflètent pas
nécessairement la position du syndicat.

Abonnement: 25 € par an

No 1/2020 - 111^e année -
Paraît jusqu'à 4 fois par an

Toute correspondance est à adresser au
SEW/OGBL
1, rue Jean-Pierre Sauvage
L-2514 Luxembourg

Tél. 54 05 45-323
Fax 54 05 45-569
courriel: sew@ogbl.lu

www.sew.lu

Editrice responsable: Danièle Nieves

Imprimeur: Reka print, Ehlerange

Publication du Syndicat Education et Sciences
dans l'OGBL
Syndikat Erziehung a Wëssenschaft am OGBL

Anciennement Journal des instituteurs

1, rue Jean-Pierre Sauvage
L-2514 Luxembourg



PRINTED IN
LUXEMBOURG



index

Éditorial	03
Elections de la Chambre des Fonctionnaires et Employés publics	04
Enseignement fondamental	08
Enseignement fondamental & secondaire	18
Enseignement secondaire	26
Enseignement supérieur et recherche	39
Écoles privées	45
Divers	47

Die Ruhe vor dem Sturm?!



Patrick Arendt
Präsident des SEW/OGBL

Vertreter des SEW/OGBL werden manchmal von Außenstehenden des Bildungswesens gefragt, ob sich für die vielen Probleme der Luxemburger Schule denn nun eine Lösung gefunden hätte. Es wäre erstaunlich still an der Gewerkschaftsfront und auch die Presse würde nur sporadisch berichten. In der Tat scheint es in den Schulen ruhiger geworden zu sein, aber der Schein trügt: unter der Oberfläche brodelt es. Nach außen hat der Bildungsminister alle seine internen Kritiker zum Schweigen gebracht. Lehrern wurde und wird mit strengen Disziplinarmaßnahmen gedroht, damit sie sich auf keinen Fall unautorisiert vor der Presse zu äußern. Gewerkschaftsvertreter werden nur empfangen, wenn sie im Vorfeld den geplanten Reformen zustimmen und das auch nur nach der Vorstellung der geplanten Änderungen vor der Presse.

Zusätzlich wurde der ganze hierarchische Apparat gleichgeschaltet. Innerhalb des Ministeriums sind keine alternativen Vorschläge und keine Kritik erwünscht. Es gibt keine kontradiktorischen Diskussionen. Direktoren und Experten folgen im Einklang der vorgegebenen Linie. Einen Dialog mit der Basis, mit dem Lehrpersonal in den Klassenzimmern gibt es nicht.

Vermutlich konnten viele Mitglieder des Lehrerkollegiums sich ein Schmunzeln nicht verkneifen, als sie in der Presse lasen oder hörten, dass der Minister den neugewählten nationalen Elternvertretern der Grundschulen versprochen hat, dass er auf ihre Stimme genauso hören werde wie auf die der Lehrerinnen und Lehrer.

Kaum erstaunlich, dass der Minister nicht auf den nationalen Bildungsbericht reagiert hat. Viele Resultate sind erschreckend und müssten eigentlich bei allen Betroffenen und besonders im Bildungsministerium

alle Alarmglocken schrillen lassen. Zwei Erkenntnisse sind vor allen hervor zu streichen:

- Schulischer Erfolg oder Misserfolg werden bestimmt (und das in einem zunehmendem Maße) durch dem sozioökonomische Kontext der Kinder;
- Am Anfang des 3. Schuljahres (nach Abschluss des Cycle 2) haben mehr als ein Drittel der Kinder das „Niveau socle“ in Schreib- und Lesekompetenzen nicht erreicht und erfüllen damit nicht die Voraussetzungen den schulischen Erfordernissen in dem Cycle 3 gerecht zu werden. Sie haben zudem kaum eine Chance diesen Rückstand in den nächsten Jahren wieder aufzuholen.

Nichts deutet daraufhin, dass diese wissenschaftlich abgesicherten Resultate beim Minister ein kritisches Infragestellen seiner verfehlten Bildungspolitik bewirken könnten.

Am letzten Schultag des Kalenderjahres 2019 verkündete der Minister die frohe Botschaft, dass er vorhat das Einstellen von Quereinsteigern, das nach dem Eingreifen des SEW/OGBL auf fünf Jahre begrenzt wurde, unbefristet weiter führen zu wollen. Er rechnete damit, dass bei Beginn der Weihnachtsferien die Gewerkschaften nicht darauf reagieren könnten oder eine Reaktion im Trubel der Feiertage untergehen würde. Die Botschaft ist nichtsdestotrotz bei den Lehrerinnen und Lehrern angekommen.

Dieses Vorgehen ist konsequent, da das Ministerium keine einzige Maßnahme zur Steigerung der Attraktivität des Lehrberufs ergriffen hat. Die Reaktion auf die in der Umfrage des SEW/OGBL aufgezeigten mannigfaltigen Problemfelder in unseren

Schulen war gleich null. Dabei wird das Zurückgreifen auf Quereinsteiger bei einem überraschend auftretenden Mangel an Lehrkräften kurzfristig als Lösung alternativlos erscheinen. Bleibt diese Notlösung allerdings unbefristet bestehen, wird dadurch die Grundausbildung der Lehrerinnen und Lehrer entwertet. Viele Abiturienten, die sich für den Beruf interessieren werden nach einen vermeintlich leichteren Studiengang suchen.

Es wird allerdings immer klarer, dass der Lehrermangel wenn nicht provoziert, so doch nur ein Vorwand ist, um den Zugang zum Beruf über die sogenannten Quereinsteiger zu ermöglichen. Diese Maßnahme ist nicht nur auf Luxemburg beschränkt, sondern wird in vielen Ländern inzwischen angewandt. Sie wird sogar von den internationalen Steuergremien der Bildungssysteme mit Nachdruck empfohlen. Es bleibt nicht bei einer Notlösung, sondern soll in Zukunft einer der Pfeiler der Rekrutierung von Lehrerinnen und Lehrer darstellen.

Das läuft darauf hinaus mittelfristig den Beruf des Lehrers zu entwerten und entspricht der Logik der aktuellen Bildungspolitik, die den Lehrer auf einen reinen Befehlsempfänger reduzieren möchte, der sich ohne große eigene Initiativmöglichkeiten darauf beschränkt (Schul)dienst nach Vorschrift zu verrichten.

Sollte es dazu kommen und erste Anzeichen deuten sogar schon auf eine gewisse Resignation der Lehrkräfte hin, wäre es verheerend für unser Schulsystem.



Nos candidates & candidats pour la Chambre des Fonctionnaires et Employés publics
CATEGORIE A – FONCTIONNAIRES DES CARRIERES SUPERIEURES DE L'ENSEIGNEMENT



Jules Barthel (58)

Professeur
Lycée du Nord



Vera Dockendorf (32)

Professeure
Lycée Michel Lucius



Oriane Rapp (37)

Candidate-professeure
Lycée Michel Lucius



Michel Reuter (41)

Candidat-professeur
Lycée technique de Lallange



Nos candidates & candidats pour la Chambre des Fonctionnaires et Employés publics
CATEGORIE C - ENSEIGNANTS DE L'ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL



Patrick Arendt (55)

Enseignant cycle 4
Ecole fondamentale Schouweiler



Marvin Caldarella Weis (31)

Enseignant cycle 3
Ecole fondamentale Walferdange



Olivier Schons (33)

Enseignant cycle 1
Ecole fondamentale Billék, Dreibern



Nora Watgen (31)

Enseignante cycle 4
Ecole fondamentale Colmar-Berg

LËSCHT 3
Mir zielen op dech!



Nos candidates & candidats pour la Chambre des Fonctionnaires et Employés publics
CATEGORIE G – EMPLOYES DE L'ETAT



Isabelle Bichler (57)

Chargée de cours
Ecole fondamentale Heffingen



Dino Roy Magnoni (36)

Chargé de cours
Ecole fondamentale Niedercorn



Susana Marques Pires (31)

Educatrice graduée – Centre pour enfants et jeunes présentant un trouble du spectre de l'autisme (CTSA)



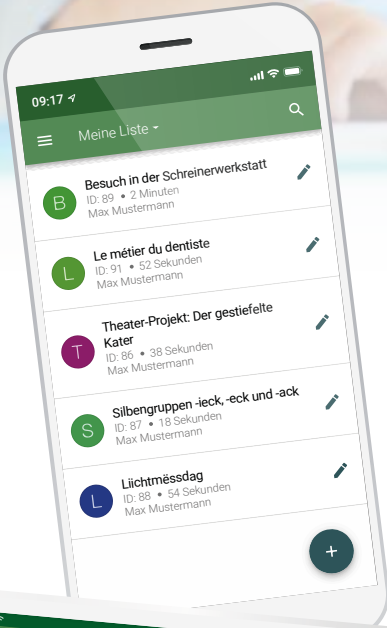
Nadia Ruef (31)

Pédagogue spécialisée
Centre pour le développement intellectuel (CDI)

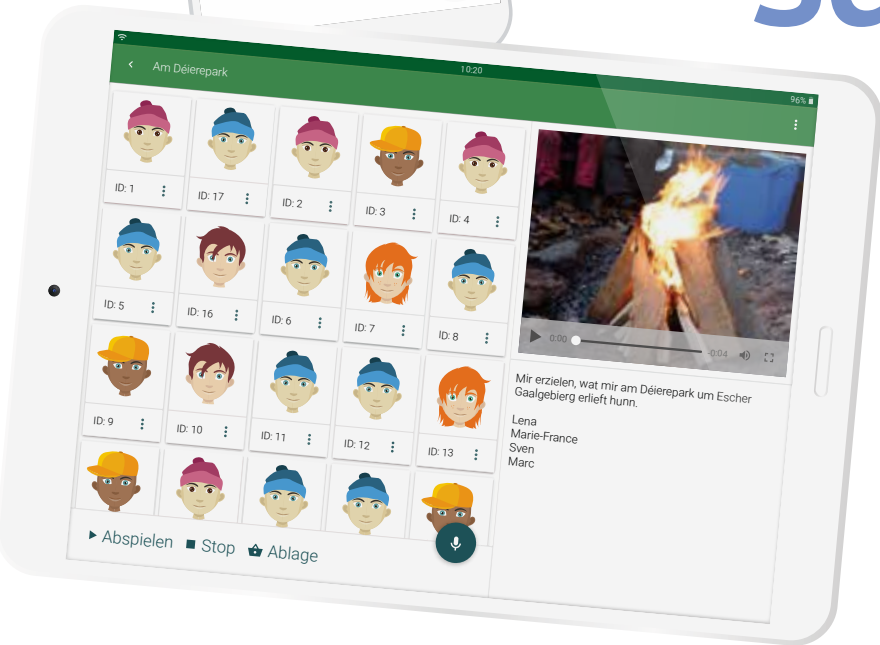


TIPARLO

LET'S APP ELO!



eFrançais Héieren Storying
 Sängen Erzielen Praxis
 Mammesprooch Bewosstheet
 Geschichten Sproochentwécklung
 Feedback Phonologesch Liesen Reimen
 Méndlechkeet Léierfortschrëtt Rollespill
 Méisproochegkeet Evaluéieren Dokumentéieren Zweetsprooch
 Trace Beobachten Authentesch Eveil
 Schwätzen Lauschteren



www.tiparlo.lu



ANDROID APP ON
GOOGLE PLAY



DISPONIBEL AM
APPSTORE



Commission scolaire nationale

En décembre 2019, le SEW/OGBL a gagné un siège à la Commission scolaire nationale et peut reprendre une place au sein de la CSN.

Cet organe qui doit assurer le partenariat des acteurs de l'Éducation fondamentale, s'est montré très discret dans le passé. Les résultats des discussions et avis ne sont ni publiés, ni même portés à la connaissance des enseignants.

Dorénavant le SEW/OGBL informera les enseignants de façon régulière sur les grands sujets de la CSN.

Rappelons les missions de la CSN, définies par la loi scolaire.

Au niveau national, le partenariat entre les autorités scolaires, le personnel des écoles et les parents d'élèves s'exerce à travers la commission scolaire nationale.

La commission scolaire nationale propose au ministre les réformes, les axes de recherche, les offres en formation continue et les améliorations qu'elle juge nécessaires ou opportunes.

Dans l'intérêt d'un développement scolaire continu, elle porte à sa connaissance des pratiques pédagogiques innovantes.

Elle donne son avis sur toutes les questions qui lui sont soumises par le ministre. Elle est notamment consultée sur les questions de principe et d'intérêt général concernant l'enseignement fondamental.

Malheureusement la première séance du nouveau mandat, prévue au mois de janvier, a dû être annulée et la commission se réunira qu'une première fois au cours du mois de février.

Le SEW/OGBL a proposé les sujets suivants à mettre à l'ordre du jour des prochaines réunions:

Le mode d'élection des représentants des enseignants à la CSN.

En effet, le mode d'élection avec la déposition de listes et la distribution des mandats qui se fait selon le nombre absolu de suffrages est contraire à toute règle démocratique. En présence de 2 listes des 2 syndicats, la liste qui a obtenu une (même toute petite) majorité des voix a de fortes chances de remporter la totalité des sièges.

Le SEW/OGBL exige une révision du mode de scrutin afin de mieux respecter la représentativité de tout syndicat.

L'orthographe de la langue française.

La réforme de l'orthographe du français qui date de 1990 à l'initiative du Conseil supérieur de la langue française et en accord avec l'Académie Française, a été mise en œuvre dans les écoles françaises à partir de la rentrée 2016.

Dans les milieux scolaires luxembourgeois, la réforme a été entièrement ignorée. A ce jour, il n'y a aucune communication du ministère à ce sujet. Les manuels scolaires n'ont pas été adaptés et les anciennes règles grammaticales sont enseignées. La question se pose si les épreuves des élèves sont toujours évaluées suivant les anciennes règles.

Il semble urgent que l'Éducation nationale se prononce à ce sujet.

La procédure d'orientation du fondamental vers le secondaire

Le SEW/OGBL exige une évaluation de cette procédure, dans le dialogue avec les enseignants du C4, et le cas échéant une nouvelle réforme de la procédure.

Rappelons à ce sujet que le SEW/OGBL reste d'avis que la décision finale et la responsabilité, après une procédure qui fournit toutes les informations utiles et nécessaires aux parents, soit prise par les parents.

Les bilans électroniques

Les bilans électroniques ont suscité beaucoup de critiques au sein du corps enseignant. Une évaluation s'impose et le cas échéant un changement au niveau de la communication avec les parents.

Le SEW/OGBL reste d'ailleurs d'avis que le système d'évaluation au fondamental n'est pas adapté aux besoins et doit être fondamentalement remis en question.

En règle générale, les sujets de la commission sont proposés par le ministère. Le SEW/OGBL insistera pourtant à ce que les problèmes et les champs d'action qui sont d'actualités pour les enseignants du terrain soient ajoutés à l'ordre du jour.

Patrick Arendt

Résultats des élections à la Commission scolaire nationale

Lors du dépouillement des bulletins de vote le 4 décembre 2019, le SEW/OGBL a pu obtenir son meilleur score de tous les temps.

Ceci est d'autant plus remarquable que le SEW/OGBL avait proposé une liste avec des candidats très jeunes qui par leurs engagements se sont déjà fait une renommée.

Rappelons que le mode d'élection, sorte d'hybride entre le système de la majorité relative et la représentation proportionnelle, ne tient pas compte de la représentativité et attribue en principe la totalité des sièges au syndicat qui obtient la majorité des voix.

Le travail et l'engagement du SEW/OGBL ont été honorés par le soutien des enseignants. (Voir résultats page suivante). Les représentants et les membres des différents comités du SEW/OGBL se sentent encouragés à poursuivre leur lutte et à se mettre davantage aux services des intérêts des élèves et des enseignants.

**Un grand merci,
Patrick Arendt**



Les résultats des élections en bref

Suffrage de liste

	Suffrage de liste		Total des voix	
Liste 1 SEW/OGBL	569	25,55%	3334	40,43%
Liste 2 SNE	844	37,90%	4583	55,57%

Résultats individuels

Liste 1 : SEW/OGBL				
	Votes individuels		Totalités des voix	
Patrick Arendt	480		1049	47,10%
Nora Watgen	208		759	34,08%
Marvin Calderella	190		749	33,63%
Oli Schons	180		777	34,89%

Liste 2 : SNE				
	Votes individuels		Totalités des voix	
Gilles Glesener	336		1180	52,99%
Jean Kasel	190		1034	46,43%
Patrick Remakel	436		1280	57,48%
Vanessa Schetgen	245		1089	48,90%

Candidats indépendants: 330 (4,00%)				
	Votes individuels		Totalités des voix	
Lucie Peter	139		6,24%	52,99%
Joëlle Schmit	191		8,58%	46,43%

en vouloir plus

C'EST NATUREL



Raiffeisen

Naturellement ma banque

Plus vous nous faites confiance, plus vous y gagnez.

**Avec OPERA PLUS, vous bénéficiez naturellement
de tout un éventail d'avantages tarifaires.**

infos en agence ou sur www.raiffeisen.lu

Decodéiere vum Codéieren an der Grondschooul

No persistente Rumeuren an de leschte Méint, méi kloren Undeitungen am rezentsten „EDI“ (Fachzäitschrëft fir Elterebildung) goufen Ufanks Februar op engem Samschden Owend d'Enseignanten aus der Grondschooul zesumme mam Rescht vun der Natioun iwver deen üblechen interprofessionelle Kommunikatiounskanal gewuer, dass d'nächst Joer een neit Fach am Fondamental ënnerriicht wäert ginn. An zwar huet den Här Meisch dëst neit Schoulfach „Codéiere“ genannt: Et soll ab nächstem Joer de Schüler aus dem C4 nobruecht ginn.

Meng éischt Reaktioun war natierlech grouss Freed. Ass TIC dach net och dee Sujet dee menge Kollegegen a mir um Terrain ënnert den Neel brennt, den am aktuelle Schoulkontext absolut prioritär ass an iwver dee mir quasi all Dag schwätzen.

Am Kader vun der Chancëgläichheet gëtt bestëmmt elo d'Land och flächendekend mat Ipads a co. versuert, verkabelt, vernetzt, vercloud. D'Schüler verbréngen endlech manner Zäit doheem virum Bildschirm, well se hir Ecranszäit elo schonn an der Schoul absolvéiere kënnen.

Réckeproblemer duerch schwéier Schoulsäck verschwannen, well Hefter a Bicher, souguer Schachtel a Schéier an Zukunft an der Cloud sinn. A sollt et tatsächlech nach Schoulen am Land ginn, déi net deemspriechend equipéiert sinn, sou soll dat och keng Brems sinn. Den Här Meisch huet och u si geduecht. Fir dëst neit Fach „Codéieren“ ass een absolut net op dat entspriechend informatesch Equipment ugewisen: et geet och ouni.

Mental. Ëmdenkend. Problemléisend. Quasi Trockenübung am digitale Mier. Net mol mat Surfbriet.

Dunn, no der éischter Euphorie, koume mir meng éischt Zweiwel:

D'Fäegkeet erléieren, e Problem ze léisen, sou wéi den Här Meisch dat ëmschreift, kennen ech jo wuel aus dem Fach Mathe mat Sachaufgaben oder dem Eveil aux sciences mat Fuerscheroptreeg. Mee an Zesummenhang mat TIC?

Wa mir de Kanner d'Liesen a Schreiwé bäibréngé kënnen mer souwuel d'Grammatik, wéi och de Sënn an den Zweck vun dese Kulturtechniken, mee wéi gesäit dat beim TIC aus? Wat sollen d'Schüler bei den TIC wierklech léieren?

Eng nei Kulturtechnik, déi si kënnen adaptéieren, kritesch analyséieren a kreativ notzen? En neie Konditionnement, mat deem se méi brauchbar fir déi nei Informatiounsindustrië gemaach ginn?

Eng kritesch Ausernanersetzung, souwuel mat der breeder Ëffentlechkeet wéi och deenen interesséierte Professionellen, muss iwverdeems d'Diskussioun aushale kënnen, ob eng Aféierung an dat neit Fach iwwert dat erausgeet, wat déi interesséiert Industrien eis un Applikatioune liwweren, fir dass mir méiglechst séier fäeg ginn hir Datebanke mat deenen néidegen Donnéeën ze fidderen, déi si brauche fir hir Apparater weiderzëntwéckelen.

Natierlech ass d'Aféierung vun deem neie Fach ab der nächster Rentrée och eng gutt Geleeënheet fir all deenen, déi sech éierlech d'Fro stellen „Wat kënt dann

heimadder op mech duer?“ elo erëm eng nei FoCo ënnerzejubelen. Vlächicht gëtt et och hei, wéi beim VieSo, e „Kick-off“ an crash-cours-änlech obligatoresch 16 Stonnen.

Mee da komme mer gläich e puer aner Froen:

- Sinn Ziler a Contenuë vum Fach Codéiere schonn duerchduecht a kloer definéiert?
- Oder gëtt et erëm esou eng „Formatioun“ bei där d'Animateuren e puer gutt Iddien op den Terrain siche ginn?

Dunn hunn ech mech un déi Mail erënnert, déi ech den Dag virun der Reportage krut, wat déi nei Rekrutementer vun I-CN'en ugeet. Nach eng Opportunitéit fir Leit, déi et um Terrain net méi aushalen. Kee Wonner, hu mir dach eis Lächer eréischert noutdürfteg mat Quereinsteiger gestoppt, a leiden nach ëmmer ënnert dem Trauma „net genuch Leit um Terrain“.

Sollen des nei I-CN'en lo dat neit Fach „Codéieren“ éieren halen? Mee d'Duerchliese vun hirer Job-Descriptioun huet mech du berouegt. Nee, si huelen eis, also de Leit um Terrain, keng Enseignement-Stonnen ewech.

Villméi kann ech mech lo drop freeën, vun deesen neien Experte gecoacht, ënnertëtz a begleet ze ginn: am Kader vun der Equipe pédagogique, iwwert de Comité an dat Ganzt nach am Aklang mam PDS, an och ofgeschwat mat der Direktioun, a wa méiglech nach mam I-DS. Dat kléngt vill verspriechend. Dat ass genau dat, wat mir momentan um Terrain brauchen. Dat bréngt eis Schoul bestëmmt weider!



Just schued, dass och dës zukünfteg Experte mindestens zweemol am Mount net um Terrain, also an der Schoul present sinn, well si do um Script si fir Reflektioun, Diskussioun, Organisatioun, Formatioun an Evaluatioun. Mee et versteet ee jo och, dass Prioritéite musse gesat ginn: och an Zäite vu Lehrermangel hunn d'Schüler, respektiv eis Schoulen net eleng Urecht op eis spezialiséiert Enseignanten.

Just schued, dass déi nei I-CN'en bei der Betreuung vun 10 Schoulen op de Kapp méi Zäit am Auto, wéi an der Schoul wäerte verbréngen. Mee et versteet ee jo och, dass an Zäite vu Mobilitéit a Flexibilitéit hiren CO2-Emissiounswäert adaptéiert muss

ginn. Freides iwwregens kënnen si sech net deplacéieren – Klimaziler oblige – do gëtt et da Fernbetreuung.

Just schued, dass si als Instituteurs spécialisés (also Experts an deem Domaine) d'Fach net selwer wäerten hale kënnen, well et méi Klasse pro Regioun wéi Plagë pro Woch gëtt.

Op jiddwer Fall sinn ech begeeschtert, wéi séier, efficace, ouni sech laang mat de Leit um Terrain ze concertéieren, a ganz sécher och an alle Konsequenze bis zum Schluss duerchduecht, hei zu Lëtzebuerg am Enseignement op nei Entwécklungen, wéi d'Digitaliséierung, reagéiert gëtt. Dat

ass bestëmmt weeweisend an nëmmen den Optakt zu anere sënnavolle Mesuren, bei deenen dann och sou fundamental Theme wéi d'Ausgläiche vun de sozialen Ongerechtegkeeten an der öffentlecher Schoul am Fokus stinn.

Ech freeë mech elo schonn op déi nächst Reportage vum Enseignant-Informatiounskanal RTL, a welcher ech dann no an no d'Informatiounen an Daten zum neie Fach „Codéiere“ kréien, déi et da gëllt, deco-déieren ze kënnen.

Joëlle Damé
 Member vum Comité fondamental vum
 SEW/OGBL



„Bildung am Monolog“

Eine Neuinterpretation von „Austausch und Zusammenarbeit“ mit den Grundschulen.

Quasi im Wochentakt kündigte der Bildungsminister zu Beginn seiner ersten Legislaturperiode Neuregelungen an. Er hatte sich als Ziel gesetzt, die Schule endlich ins 21. Jahrhundert zu führen, Schulen sollten besser werden, effektiver, effizienter.

Neu wurde zum Synonym für gut, eine kritische Auseinandersetzung mit den verordneten Reformen, war nicht erwünscht. Die umfangreichen und signifikanten Modifikationen erzeugten Spannungen und Belastungen an den Schulen. Mag 2009 eine neue

Ausrichtung der Grundschule und somit ein angepasstes Schulgesetz vonnöten gewesen sein, wurde doch geflissentlich darüber hinweggesehen, dass die Implementierung von Reformen sowohl Zeit als auch Unterstützung bedarf, dass eine gelungene Umsetzung von Anfang an die Einbeziehung aller Beteiligten erfordert. Zu keinem Zeitpunkt fanden die Lehrer Gehör.

Neue Bestimmungen, neue Strukturen, neue Posten, neue Abläufe, neue Formulare bestimmten nun den Schulalltag, genauso wie hierarchische Entscheidungswege und

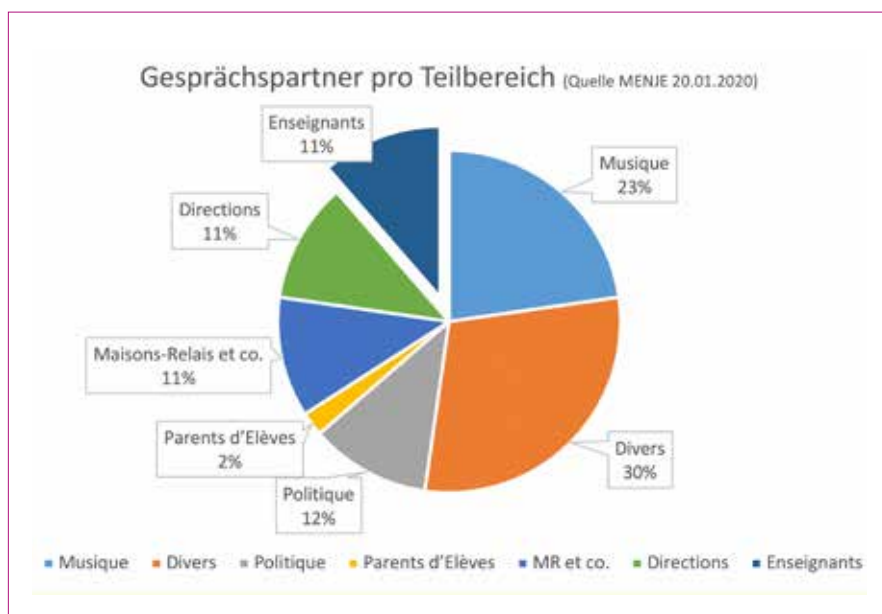
standardisierte Kommunikationsabläufe. Für pädagogische Probleme wurden administrative Antworten formuliert – **mit viel Aufwand wurde eine künstliche Distanz zwischen den Lehrern und der Schulverwaltung erzeugt.** Die von den permanenten Nachbesserungen der 2009er Jahrhundertreform gezeichnete Schule reagierte eher verhalten auf diese nicht enden wollende Neuerungsinitiative, nicht zuletzt, weil sich schnell herausstellte, dass das Kerngeschäft der Lehrer – das Unterrichten – nicht im Fokus der ministeriellen Bestrebungen stand. Der Schule wurden schlicht

und ergreifend die Strukturen einer regulären Verwaltung übergestülpt, ihre Spezifität als pädagogische Institution wurde ihr aberkannt.

Anstatt auf die beruflichen Erfahrungen der Lehrerinnen und Lehrer zu vertrauen, wurde die Rolle des Klassenlehrers systematisch geschwächt. Nicht nur wurde in keiner Weise das Gespräch mit ihnen gesucht, regelmäßig wurden die Medien vor den Lehrern über Neuerungen informiert. **Diese mangelnde Kommunikation führte dazu, dass sich die Lehrer nur noch als Statisten erlebten**, als reine Ausführende, nicht länger als zentrale Akteure des Bildungswesens, als Experten für das Lehren und Lernen – das waren auf einmal alle anderen. So machte sich in der Bevölkerung – auch hierfür wurden sich die Medien zunutze gemacht – schnell die Überzeugung breit, alle Neuerungen wären alternativlos und zwingend notwendig und müssten zeitnah umgesetzt werden. Lehrer, die die Reformwut hinterfragten, galten von vornherein als reformresistent, als Ewiggestrige.

Die im Laufe der Jahre zahlreich neu geschaffenen Posten trugen mit dazu bei, dass Lehrer nicht länger als Experten wahrgenommen wurden. **Der Expertenstatus schien proportional mit der Entfernung zu den Schülern zu wachsen** – Experten wurden die, die fleißig die Karriereleiter erklommen und ihre Arbeit jetzt überwiegend jenseits der Schulmauern verrichteten. Der Exodus von tatsächlich unterrichtenden Lehrern öffnete infolgedessen Quereinsteigern die Klassenzimmertüren. Sollten Schulen ursprünglich besser gemacht werden, so unterrichteten letztendlich weniger qualifizierte „Lehrer“ als zuvor – ein weiterer Beweis dafür, dass Unterrichten scheinbar keine Expertise voraussetzt.

Die neu geschaffenen Direktionen sollten näher an den Schulen sein, als es zuvor die Inspektoren waren. Doch, **ob gewollt oder ungewollt, die Direktionen zeigten sich meist ausschließlich als verlängerter Arm des Ministers. Hilfe und Unterstützung für ihre zunehmend komplexer werdende Arbeit fanden die Lehrer kaum**. Selten gab es eine gemeinsame Sicht der Dinge, noch seltener ergab sich der Eindruck, dass sich



die Direktionen de facto als Teil der Grundschulen, als Teil des Ganzen begreifen würden. So stießen die Lehrer auch hier meist auf wenig Dialogbereitschaft – ein weiterer Grund für Spannungen und Belastungen an den Einzelschulen.

Viele dieser Neuerungen waren zu keinem Zeitpunkt an den Schulen als bedeutsam erlebt worden – auch weil im Vorfeld versäumt worden war, die Lehrer mit in die Reform einzubinden, auch weil im Nachhinein versäumt wurde, bei Schwierigkeiten genau hinzuhören und zu –sehen. Außerdem stellte sich für die Lehrer schnell heraus, dass diese Reformmaßnahmen keinen Mehrwert für die Schüler ergaben. **Doch nun, mit Beginn der zweiten Legislaturperiode, sollte alles anders werden: „Bildung am Dialog“ lautete die neue Devise**. Eine Kommunikationsoffensive wurde eingeleitet und sich der Medien bedient, um die Initiative zu lancieren und zu bewerben. Jetzt, wo alle Reformen eingeführt waren, wo man selbst erkannt habe, dass es viel Frustration, hier und da Erklärungsbedarf und allerlei Verbesserungsmöglichkeiten gäbe, wolle man die Stimmen aller Beteiligten hören.

Alle im Rahmen dieser Initiative stattgefundenen Termine wurden jetzt auf der Internetseite des Ministeriums veröffentlicht. Und so war ersichtlich, dass – allen anders klingenden Bekundungen zum Trotz – lediglich knapp 10% der stattgefün-

denen Gespräche mit den Grundschullehrern oder ihren Vertretern geführt wurden. 2019 fand sogar kein einziges derartiges Gespräch statt.

Unter diesen Voraussetzungen kann der Aussage des Ministers, er wolle wissen, „wou de Schong dréckt“ nur schwer Glauben geschenkt werden. Die Herangehensweise des Ministers hat Methode: Basierend auf den Überlegungen der Chicago School of Economics über die Deregulierung der Arbeitsmärkte werden Ausnahmesituationen genutzt (zum Teil sogar absichtlich geschaffen), um auf diese Art bei den Mitarbeitern ein Gefühl der Alternativlosigkeit zu verbreiten und infolge Entscheidungen und die Implementation von Innovationen zu forcieren. Etwaige Andersdenkende werden systematisch ignoriert, wenn nötig mit viel Aufwand diskreditiert, keine Maßnahmen werden geschaut, um die öffentliche Meinung zu beeinflussen und vom eigenen Vorhaben zu überzeugen. Der fehlenden Bereitschaft zum Dialog stellt der Minister den eigenen Anspruch auf die alleinige Richtigkeit seiner politischen Überzeugungen gegenüber.

„Bildung am Monolog“ ist demnach keine Ausnahme, sondern Programm.

Jola

Quelle Diagramm: men.public.lu/fr/actualites/grands-dossiers/systeme-educatif/dialog/index.html

MOLCONCOURS

1. Internationale Reibeisen Molconcours

EHRENPATRONAT



**PATRICK
ARENDR**

Präsident der Gewerkschaft
SEW
Président du syndicat SEW

PARRAINAGE



LIEBE LEHRERINNEN, LIEBE LEHRER,

„Wer ist glücklich? Wer Gesundheit, Zufriedenheit und Bildung in sich vereinigt“, meinte der griechische Philosoph und Mathematiker Thales von Milet vor etwa 2500 Jahren. Doch welche Elemente führen dazu, dass ein Lehrer sich glücklich fühlt? Stellt man vielen Lehrern diese Frage, so wird man wohl sehr unterschiedliche Antworten erhalten, hat doch jeder seine ganz eigene Auffassung von Bildung und Schule.

Wann bist Du am glücklichsten? Vielleicht ist es ja für Dich am schönsten, wenn Du sportlich aktiv sein und Dich über Deine Fortschritte und Erfolge freuen kannst? Erfüllt es Dich mit Freude, wenn Du Dich um Dein Haustier kümmerst? Unter Umständen ist für Dich Musik das Schönste, das es gibt? Womöglich bevorzugst Du es Zeit allein mit einem spannenden Buch zu verbringen? Oder bist du am glücklichsten, wenn Du etwas mit Freunden zusammen unternehmen kannst? Eventuell ist es für Dich lohnend, wenn Du in der Gesellschaft etwas bewegen kannst oder es schaffst, dass andere Menschen, deine Schüler, glücklich sind?

Ich hoffe, dass Du viel Spaß dabei hast, Deine Ideen in einem Bild festzuhalten.

Dank der Vielseitigkeit dieses interessanten Themas werden mit Sicherheit viele LehrerInnen angesprochen werden und ich hoffe, dass der Wettbewerb den verdienten Erfolg erzielen wird.

LÉIW ENSEIGNANTEN,

„Lernen ist Erfahrung. Alles andere ist einfach nur Information“, sou den Albert Einstein.
Mir Enseignanten üben dee schéinste Beruff vun der Welt aus, erméiglechen eise Schüler hir Erfahrungen ze maachen, erliewen mat hinnen flott Momenter, bereeden se gläichzäiteg op d'Welt vun muar vir.

Duerchtert d'Land gett dëser Deeg e grouse Molconcours fir d'Kanner organiséiert. Komm mer notzen dëss Opportunitéit fir eiser Kreativitéit fréie Laaf ze loossen an ausdrecken ze kennen, waat eis Freed bringt a gléckleg mecht.

Dëse Concours riicht sech un daat ganzt Léierpersonal aus de Grondschoolen, mam Thema :

Waat mecht Dech glécklech ?

Spillregelen :

- All Techniken sinn erlaabt
- DinA3 Format
- Délai 15ten Abréll
- Aschecken un
SEW Molconcours
1, rue JP Sauvage
L - 2514 Luxembourg

1. Präis: Ee Reibeisen & 1 Bong vun 150 Euros
2. Präis: Ee Reibeisen & 1 kg Cacahuetten
3. Präis: Ee Reibeisen & 1 kg Bananen

Huelt Iech Zäit, entspaant Iech a weist, firwat „Gléckleg sinn an der Schoul“ kee Mythos ass, a mer daat weiderhin pflügen wärden.



Voyages Sotour

*Une irrésistible envie
de partir ?*

Sotour - La bourse aux voyages

2, rue Louvigny
L-1946 Luxembourg

Tél. 46 15 14 - 1
air@sotour.com

Nationaler Bildungsbericht 2018 – alarmierend

Im Jahre 2019 erschien der 2. Bildungsbericht für Luxemburg. Das 200-seitige Werk erhebt den Anspruch das Luxemburger Bildungssystem in seiner Gesamtheit zu erfassen und zu analysieren.



Der Bildungsbericht 2018

SEW weiter ablehnend zur Steuerung des Bildungssystem ausschließlich über standardisierte Tests

Das SEW/OGBL bleibt weiter bei der ablehnenden Haltung einer Steuerung des Bildungssystems über die Resultate standardisierter Tests. Die Ziele der formalen Bildung dürfen sich nicht auf die Vermittlung von standardisiert messbaren Kompetenzen reduzieren. Ohne hier noch einmal auf den Kern dieser Debatte eingehen zu wollen, sollte bemerkt werden, dass trotzdem die Auswertung der über die „epstan“ gesammelten Daten in der längsschnittlichen Analyse wichtige Erkenntnisse über die schulische Entwicklung der Schüler im Bezug auf ihre sprachliche Herkunft und ihren sozioökonomischen Hintergrund erkennen lässt.

Obwohl der Bildungsbericht den interessierten Leser mit Zahlen und Statistiken förmlich überwältigt wird in vielen Artikeln die quantitative Analyse auch durch eine qualitative ergänzt.

Erklärte Ziele des Bildungsbericht

In seinem Vorwort erheben die Koordinatoren des Berichts den Anspruch „ein differenziertes Bild der Bildung in Luxemburg“ zu entwerfen und damit „die Grundlage für eine informierte Debatte über Schule und Erziehung“ zu bieten.

Allerdings scheint das Ziel sich „an alle Akteure und eine interessierte Öffentlichkeit“ zu richten, sich kaum zu realisieren.

Der Minister persönlich blieb der Vorstellung des Berichts fern und bei der Presse, die dem Bericht lediglich einige Artikel widmete, kann man gewisse Abstumpfungerscheinungen erkennen, da die Erkenntnisse, obwohl sehr alarmierend, sich doch immer wiederholen. Außer dem Versand einiger Exemplare des Berichts an die Schulen vermieden die politischen Entscheidungsträger des Ministeriums einen Austausch mit den Gewerkschaften oder anderen Akteuren, die in den Schulen mit den Kindern und Jugendlichen arbeiten.

Ziel der Konferenz von SEW, FGIL und Landesverband war es deshalb die Debatte in die Schulen zu tragen. Der Bildungsbericht beschränkt sich auf die Analyse der Daten und verzichtet weitgehend auf eine Wertung. Die qualitativen Erhebungen orientieren sich an den politischen Zielsetzungen und prüfen inwiefern die nationalen und internationalen politischen Vorgaben in die Praxis umgesetzt wurden.

Eine Kritik der Schulpolitik findet nicht oder nur ganz andeutungsweise statt. Das hat zur Folge, dass verschiedene Beiträge, wie z.B. das Kapitel über die non-formale Bildung im Vorschulalter teilweise wie das gemeine Selbstlob des Ministers klingen, da sie sich

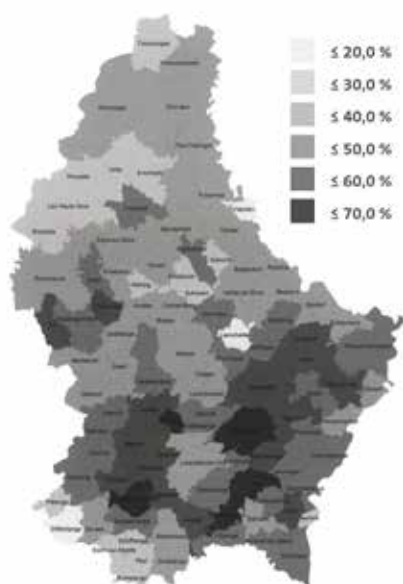
auf die Analyse beschränken inwieweit die politischen Ziele auf gesetzlicher Ebene realisiert wurden. Manchmal fehlt der Bezug zur Praxis. Die Frage, welchen Einfluss die Pädagogisierung der frühen Kindheit in non-formalen Bildungseinrichtungen auf die Entwicklung der Kinder hat wird nur ganz zum Schluss gestellt. Eine Meinung, gestützt auf wissenschaftlichen Erkenntnissen, erlaubt sich der Bericht nicht.

Wichtige Erkenntnisse des Bildungsberichts

Antizipierend darf verraten werden, dass die wichtigsten Erkenntnisse des Bildungsberichtes, die das SEW hervorstreichen möchte, nicht neu sind.

Schulischer Erfolg und Misserfolg sind durch den sozioökonomischen Hintergrund der Kinder bestimmt.

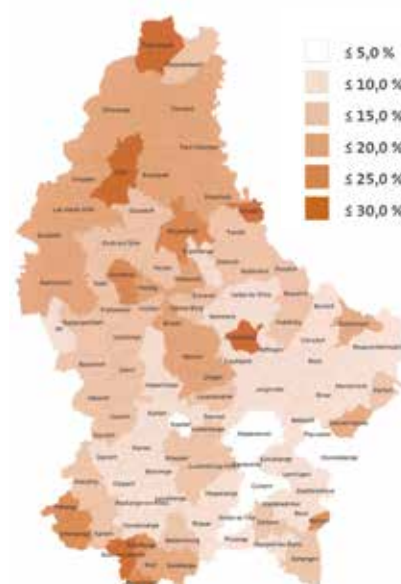
Von Chancengerechtigkeit oder gar Chancengleichheit ist unser Schulsystem weit entfernt. Dieser Umstand, der schon in der MAGRIP-Studie Ende der sechziger Jahre des vergangenen Jahrhunderts angeprangert wurde bestimmt noch immer den schulischen Werdegang der Schüler. Er hat sich, und das ist der eigentliche Skandal, in den letzten Jahren verstärkt. In anderen Worten: die Reformen der letzten Jahre begünstigen die Chancen der Sprösslinge besser gestellter Eltern und benachteiligen die Kinder aus bildungsfernen Bevölkerungsschichten (Siehe Grafik).



Anteil der Orientierungen auf das ES (neu: ESC) in den Schuljahren 2009/10 bis 2016/17



Anteil der Orientierungen auf das EST (neu: ESG) in den Schuljahren 2009/10 bis 2016/17



Anteil der Orientierungen auf das régime préparatoire (Modulaire) in den Schuljahren 2009/10 bis 2016/17

Der Übergang von der Grundschule zu einer weiterführenden Schule ist nicht nur ein Schulwechsel, sondern gleichzeitig auch eine wichtige Entscheidung über den weiteren Verlauf der Bildungskarriere eines Kindes, die sich ebenfalls auf eine spätere Berufswahl auswirkt.

Thomas Lenz bemerkte dazu sehr treffend, dass die Grafiken auch den Grundstückspreis in den verschiedenen Gemeinden widerspiegeln.

Dass in der Gemeinde der Stadt Luxemburg trotz einer größtenteils sehr wohlhabenden Bevölkerung nur proportional weniger Kinder in den ES (ESC) orientiert werden, ist dadurch zu erklären, dass die Grafiken nur die Orientierung in die öffentliche Schule spiegeln. Inzwischen ziehen es wohl viele Bessersituierte es vor die Kinder in Privatschulen zu schicken.

Das SEW unterstützt allerdings die Politik des Bildungsministers nicht, der Schüler sogenannte „International Schools“ anbietet, was letztlich die Gefahr beinhaltet, dass Schüler Sprachen oder Fächer, die ihnen Schwierigkeiten bereiten, sozusagen abwählen.

Im Zusammenhang der Orientierung wirkte die Aussage, das sich nach der Reform der Prozedur der Orientieren die „Lage verbessert“ habe und nun wieder mehr Kinder in das ESC orientiert werden.

Das liegt wohl kaum in einer verbesserten Prozedur, sondern ist nur dem Umstand geschuldet, dass der Einfluss der Eltern indirekt auf die Entscheidung gestärkt wurde und die Lehrerinnen und Lehrer der Cycle 4 die Botschaft verstanden haben und den Wünschen der Eltern gerecht werden.

Da die Kinder am Ende des Cycle 4 wohl kaum in der Summe eine Verbesserung der geforderten Kompetenzen und Kenntnisse aufweisen dürften, wäre eine vergleichende Studie über die letzten Jahre sehr aufschlussreich.

Der Bildungsbericht analysiert den Einfluss der Sprachensituation der Kinder und den Einfluss des sozioökonomischen Hintergrunds in getrennten Kapiteln. Es wäre sicher sehr aufschlussreich den sozioöko-



nomischen Hintergrund mit der Sprachensituation zusammen zu untersuchen.

Die wohl wichtigste Erkenntnis, die sich deckt mit dem Feedback aus den Schulen, ist der Fakt, dass am Ende des Cycle 2, am Anfang des dritten Schuljahres, mehr als ein Drittel der Schüler das „niveau socle“ nicht erreicht haben und damit nicht die notwendigen Kenntnisse und Kompetenzen entwickelt haben um dem Unterricht im Cycle 3 zu folgen.

Die Verantwortung dafür tragen nicht die Lehrerinnen und Lehrer, sondern die Frage drängt sich auf, ob im Cycle 2 die Anforderungen für diese Schüler nicht einfach zu hoch sind. Wird im Cycle 2 von diesen Schülern zu viel verlangt? Oder anders gestellt: Warum sind die Anforderungen für diese Schüler zu hoch?

Dieser Rückstand kann im Laufe der Schulzeit nicht mehr aufgeholt werden. Der Bericht zeigt auf, dass die Schulkarrieren ab diesem Zeitpunkt sehr vorherbar sind. Da ist der eigentliche Skandal den der Bildungsbericht aufzeigt. Man könnte wohl erwarten, dass dementsprechend Reaktionen aus dem Ministerium kommen und der Minister die Schulpartner eiligst zusammen ruft um entsprechende Maßnahmen zu ergreifen.

Aber nichts geschah. Im Gegenteil, der Minister zündete eine weitere Nebelkerze und verkündete medienwirksam, dass Schüler jetzt „kodieren“ lernen.

Das SEW/OGBL weist noch einmal mit Nachdruck auf seine Forderung hin, dass in unserem Schulsystem das Hauptaugenmerk sich besonders auf die ersten Jahre richten sollte. Die Kinder weisen zu Beginn des ersten Schuljahrs Unterschiede von bis zu 3 Jahren auf. Viele Kinder, und es scheinen immer mehr zu werden, sind nicht schulreif. Es müssen also Maßnahmen getroffen werden, die diesem Umstand Rechnung tragen und den Bedürfnissen der Kinder gerecht werden. Die Lernschwierigkeiten der Kinder später zu überwinden ist sehr kosten- und personalintensiv und führt nicht zu nennenswerten Verbesserungen. Die Erkenntnis ist nicht neu und die Finnen haben es längst erkannt; der Anfang ist wichtig, oder wie es der vormalige DGB-Chef Sommer zusammenfasste: „Was Hänschen nicht lernt, lernt Hans nimmermehr.“

Insgesamt muss man anerkennen, dass der Bildungsbericht wichtige Problemfelder aufzeigt, auch wenn man sich wünschen würde, wenn sich an manchen Stellen explizitere Handlungsvorschläge oder gar Kritiken finden würden. Auch dann wenn sie damit der aktuellen Schulpolitik widersprechen würden.

Den ganzen Bildungsbericht kann man sich vom SCRIPT schicken lassen, oder aus dem Internet herunterladen:
www.bildungsbericht.lu

Patrick Arendt

Nationaler Bildungsbericht – Vortrag und Diskussion am 30. Januar

Am 30. Januar hatten SEW/OGBL, FGIL und Landesverband die Lehrkräfte der Grund- und Sekundarschulen zu einer Konferenz über die Resultate und Schlussfolgerungen des Bildungsbericht in den Räumen der CSL geladen. Thomas Lenz, der Koordinator der Ausgabe von 2018, ging in seinem Vortrag auf Wunsch der Organisatoren insbesondere auf die Schwerpunkte non-formale

Bildung im Vorschulalter, Einfluss der Multilingualität und der Bildungsungleichheiten aufgrund des sozioökonomischen Hintergrunds der Schüler sowie auf die Übergangsentscheidungen in Luxemburg, sowohl von der Grundschule in die Sekundarschule, wie auch innerhalb des Sekundarschulsystems. Die Konferenz wird vom IFEN als Fortbildung anerkannt und die anfänglich

50 vorgesehenen Plätze waren schon nach wenigen Stunden ausgebucht, so dass die Veranstaltung kurzfristig in einen größeren Saal verlegt werden musste. Sie konnte mit mehr als 130 Teilnehmern einen großen Erfolg. Der ausgezeichnete Vortrag von Thomas Lenz wurde mit großem Interesse verfolgt und anschließend auch noch nach der Konferenz ausgiebig diskutiert.



Alarm? Tilt!

Knattern. Rattern. Knirschen. Pingen und Zwitschern. Panische Blicke. Frenetische Bewegungen. Hier und da Schreie. Fassungslosigkeit.

Am Sonntag, dem 9. Februar 2020, zog kurz vor Mittag ein Sturm über Luxemburg. Bei blauem Himmel, Sonnenschein und kompletter Windstille.

Ein Orkan fegte über Luxemburgs Lehrerschaft, ein digitaler Tsunami: WhatsApp-Gruppen alarmierten sich gegenseitig, Facebook-Freunde posteten pausenlos, Mails überfluteten Posteingänge, kurzum, der mobile Datenverbrauch explodierte!

Grund der Aufregung war eine Akutwarnung des „Richtungsweisenden Telekommunikationskanals der Lehrerschaft“ (kurz R.T.L.) vor dem tatsächlich aufziehenden Sturmtief Sabine (aka Ciara). Sturm- und Böenprognosen hatten das Bildungsministerium veranlasst, die Schulpflicht für den kommenden Tag aufzuheben. Alle Schüler sollten möglichst zu Hause bleiben, eine Notbetreuung an den Schulen werde jedoch garantiert. Am frühen Nachmittag wurde überdies ausdrücklich darauf hingewiesen, dass die Lehrer selbst nicht dienstbefreit wären.

Rückblick: Noch im Herbst letzten Jahres wurden den Präsidenten der Schulkomitees vom Bildungsministerium die im Falle einer Schulbefreiung geltenden Leitlinien in Erinnerung gerufen: Die Medien und die „acteurs-clés“ der Schulen würden zeitnah mit Hilfe des digitalen Frühwarnsystems „Alarmtilt“ informiert. Leider schien am Sonntagnachmittag niemand den Knopf für die flächendeckende Verbreitung einer derartigen (gezielten) Warnung gefunden zu haben. In Ermangelung einer offiziellen Mitteilung verfassten einige Präsidenten letztendlich auf Basis der „circulaire intempéries“ eigene Mitteilungen an die Lehrer ihrer Schule, waren sie doch im Laufe des Tages immer wieder die Anlaufstelle für

deren FAQs. Erst am frühen Abend wurden die Präsidenten von den Regionaldirektoren angerufen: Doch statt der ersehnten konkreten Informationen aus erster Hand ging es bei dem Telefonat lediglich darum, dem Bildungsministerium zu versichern, dass die – schon Stunden zuvor – in den Medien angekündigte Betreuung auch tatsächlich garantiert sei...

Zeitgleich verschickten die Direktoren unter ihrem eigenen Namen eine eher belanglose Mitteilung des Bildungsministeriums, die die Lehrer darauf hinwies, dass sie die Seiten „infocrise.lu“ oder „cgdis.lu“ besuchen, respektive sich über die Medien informieren sollten, um sich über die Entwicklung der Lage einen Überblick zu verschaffen... Gerade letzter Hinweis wäre unnötig gewesen, verfolgten zahlreiche Lehrer doch schon seit Stunden den Liveticker der „Realen Telekratischen Lehrerinformationsstelle“ (kurz R.T.L.), seit Jahren eh die Plattform, wenn Lehrer Neues bezüglich ihrer Arbeit erfahren wollen. Der Bevölkerung wurde nahegelegt, die Wohnungen nicht zu verlassen, nur im Ausnahmefall mit dem Auto zu fahren, Strecken durch bewaldete Gebiete zu meiden... Zu sehr durften sich die Luxemburger Lehrer diese Empfehlungen nicht zu Herzen nehmen, wurde doch von ihnen erwartet am kommenden Tag die Stellung zu halten. Werden Lehrer offensichtlich nicht von den Verantwortlichen des Bildungsministeriums als „acteurs-clés“ angesehen, so scheint der Beruf des Lehrers immerhin von Menschen besetzt zu sein, die über Superkräfte verfügen, da sie augenscheinlich gegen jedes noch so widrige Wettergeschehen gefeit sein müssen. Doch in Zeiten, in welchen freistehende Lehrerstellen schnell und unkompliziert durch Quereinsteiger besetzt werden,

scheint der mögliche unfallbedingte Ausfall eines Lehrers keine große Sache zu sein.

Aber auch die Sicherheit jener Schüler – Kinder berufstätiger Eltern – welche nicht zu Hause betreut werden konnten und somit zu Familie/Freunden oder aber dennoch in die Schule gebracht werden mussten, schien nicht den gleichen Stellenwert zu haben, als die ihrer Alterskollegen. Hier oblag es den Eltern, abwägend eine Entscheidung zu treffen, oder auch nur, auf das Beste zu hoffen.

Dies tat man auch an den Schulen. Waren die Lehrer selbst auch nicht vom Dienst befreit, so war im Vorfeld nicht abzusehen, wie viele von ihnen oder auch wie viele Schüler sich tatsächlich einfinden würden. Ob Starkregen für Überschwemmungen sorgen würde, ob Bäume Straßen versperren, schwere Sturmböen Unfälle verursachen, Dächer abgedeckt werden würden – all dies ließ sich am Sonntagmittag nicht voraussagen. Dennoch: Die vielen Krisensitzungen, die ungezählten Warnungen, die Befreiung von der Schulpflicht konnten nur bedeuten, dass es dieser Sturm in sich haben würde: Er würde wüten. Er würde zerstören. Er würde Blut-zoll verlangen...

Letzten Endes war die Wetterlage glücklicherweise weniger herausfordernd als befürchtet, und während die Lehrer in pleno die Schulen füllten, ließen die Schüler auf sich warten. An nicht wenigen Schulen übertraf die Zahl der anwesenden Lehrer die der Schüler. Einige Direktoren erlaubten den Lehrern sich im Kollegium abzustimmen und sich in den Schulen abzuwechseln – somit war eine Aufsicht der anwesenden Schüler garantiert, auch wenn nicht durchgehend alle Lehrer anwesend

sein mussten – doch bei Weitem nicht alle Direktoren genehmigten eine solche Regelung: Scheinbar vom Kontrollwahn übermannt, ließen sich einzelne Direktoren gar die Anwesenheit jeder einzelnen Lehrkraft bestätigen. Es mutet überdies sonderbar an, dass es selbst für die Lehrer, die sich die Aufsicht aufteilen durften, keine entsprechende offizielle schriftliche Mitteilung gab, die den Lehrern im Zweifelsfall auch als Beleg und Absicherung hätte dienen können.

Das Bildungsministerium täte gut daran, eine eigene Version der „circulaire intempéries“ gezielt für die Regionaldirektionen zu verfassen, vielleicht mit „guidelines“, „recommandations“ und andere „best practices“, vor allem aber mit Fokus auf den „gesunden Menschenverstand“ statt Prozedurwahn und Selbst- und Absicherungsmaßnahmen für die Führungsebene. Es steht keinesfalls zur Diskussion, dass gerade Ausnahmesituationen nach klaren Prozeduren verlangen – doch müssen diese dann auch im Vorfeld transparent allen Beteiligten bekannt sein und eingehalten werden. So macht es bspw. keinen Sinn eine digitale Plattform als essenziellen Teil eines Frühwarnsystems vorzusehen, wenn die dann letzten Endes nicht genutzt wird/werden kann/werden soll/ja, keinen Nutzen bringt. Kann man nach den Erfahrungen mit dem (nicht vorhergesagten) Tornado vom 9. August 2019 eine übervorsichtige Herangehensweise an eine möglicherweise extreme Wetterlage auch verstehen, so hätte man die Bevölkerung auch vornehmlich darüber informieren können, dass ein Sturmtief in den kommenden Stunden über Mitteleuropa ziehen würde, schulfrei nicht ausgeschlossen sei, die Lage am Montagmorgen aber noch einmal neu beurteilt und im Anschluss eine entsprechende Empfehlung ausgesprochen werden würde. Die Art und Weise (und die Zeitspanne) in der dieses Mal vor dem herannahenden Sturm gewarnt wurde, die sehr früh getroffenen „Sicherheitsmaßnahmen“ – all dies führte vorrangig zu einer Verunsicherung der Bevölkerung, nicht zuletzt der Kinder. In Zeiten von „Fridays for Future“ haben viele Heranwachsenden jetzt schon Angst vor einer bevorstehenden wie auch immer gearteten Klimakatastrophe, der sie sich hilflos gegenübersehen. Und nun wurden auch bei „Sabine“ primär Ängste erzeugt,



ohne dass allgemein gültige Auswege aufgezeigt worden wären. So lange bspw. berufstätigen Eltern bei extremen Witterungsbedingungen keine Freistellung zusteht, so lange macht es in der Tat nur bedingt Sinn, auf der einen Seite die Schulpflicht aufzuheben, um auf der anderen Seite eine Notbetreuung an den Schulen zu organisieren.

Rät die „circulaire intempéries“ die Lehrer für die Sicherstellung der Notbetreuung auszumachen, die ihre Schule am „unproblematischsten“ erreichen können, so zeigte gerade der Tornado, dass selbst kurze Wegstrecken große Gefahren bergen und weitaus problematischer sein können, als sie es auf den ersten Blick zu sein scheinen: Hätte man am 9. August problemlos von Redingen nach Remich fahren können, hätte es im Südwesten des Landes bereits lebensbedrohlich sein können, lediglich vor die Haustür zu treten. Vielleicht müssten die Lehrer im Rahmen der Frühwarnung bereits am Vorabend in der Schule, resp. der Sporthalle einquartiert werden, um so eine optimale Betreuung ihrer Schüler am darauffolgenden Tag sicherzustellen. So wie schwangere Frauen vorsorglich eine Kliniktasche packen, könnten Lehrer ihrerseits auch eine Notfalltasche ständig griffbereit zu haben.

Aus dieser neuen Posse könnten (auch ganz

ohne Einsatz teurer Consulting-Firmen) richtungsweisende Schlüsse gezogen werden, würde man denn mit den Lehrern reden (einfach nur zuhören wäre schon ein Anfang...). Auf den Einsatz performanter Frühwarnsysteme muss nicht nur vermeintlich, sondern auch tatsächlich gesetzt werden, letztere sollen jedoch genau das sein, wofür sie konzipiert wurden, nämlich antizipative Warnsysteme. Letzten Endes müssen Daten von Menschen analysiert, Gefahren und Gefährdungen regelmäßig abgewogen, Erkenntnisse und Schlussfolgerungen klar und präzise übermittelt werden. Doch vor allem: Das Erstellen einer funktionierenden Kommunikationskette mit stufenweiser Erhöhung der Maßnahmen auf Grundlage in regelmäßigen Zeitabständen stattfindenden Analysen neuer Informationen und Daten ist unabdingbar.

Gerade die Tatsache, dass das Herannahen des Sturmtiefs bekannt war und entsprechend viel Zeit blieb, um Entscheidungen zu treffen und Maßnahmen einzuleiten, hätte ein Garant dafür sein müssen, dass alle Beteiligten gut vorbereitet und mit klaren Vorgaben auf diese Ausnahmesituation hätten reagieren können. Dass dies nicht der Fall war, lässt einen noch weniger optimistisch als ohnehin auf größere Katastrophen wie bspw. einen eventuellen Nuklearunfall schauen: „Bei Alarm: Tilt?“

jola

Sturm und Drang im Wasserglas

Wer rast so früh durch Nacht und Wind?
Es ist ein Vater mit seinem Kind.
Der Knabe döst im Kindersitz
Da zuckt am Himmel ein heller Blitz.

„Mein Sohn, was birgst du so bang dein Gesicht?“
„Siehst, Vater, du den abbrechenden Ast denn nicht?
Den Schatten da oben mit dem Schweif?“
„Mein Sohn, es ist ein Nebelstreif.“

„Mein Vater, mein Vater, und hörest du nicht,
Das Pfeifen des Windes der zu mir spricht?“ -
„Sei ruhig, bleibe ruhig, mein Kind,
In dürren Ästen säuselt der Wind.“

„Mein Vater, mein Vater, und siehst du nicht dort
Die fliegenden Dachziegeln am düsteren Ort?“ -
„Mein Sohn, mein Sohn, ich seh' es genau:
Es scheinen heut' alle Häuser so grau.“

„Du liebes Kind, zu den Großeltern müssen wir!
Gar schöne Spiele, spielen sie mit dir,
Schulpflicht kennst DU heut' nicht
Doch ruft sie mich, die Lehrerpflicht.“

Gestern hat mein Präsident mich einbestellt
Mein Direktor mich nicht freigestellt:
Um 8 wird sie erwartet, deine Gestalt.
Und bist du nicht willig, so brauch ich Gewalt!“

Dem Vater grauset's, er jagt geschwind,
Auf der Rückbank das jetzt weinende Kind
Erreicht das Großelternhaus mit Mühe und Not,
Es drängt die Zeit, Gebot ist Gebot.

Trifft pünktlich an der Schule ein
Doch schafft es nicht mehr in sie rein
Vom Dach der Schule fällt ein Ziegel
Doch nicht der trifft, sondern gleich der ganze Giebel.

Und ist der Vater jetzt auch am Ziel,
so gibt er nur noch ein kurzes Gastspiel.
Aus einer Kopfwunde tropft es rot
Der tapfere Lehrer - er ist tot.

Doch so schnell stirbt die Hoffnung nicht
Zeigt sich jetzt des Ministeriums wahres Gesicht
Mit neuen Spielfiguren geht es einfach weiter
Ob Vertretungslehrer, ob Quereinsteiger.

So hat auch diese Geschichte einen erfreulichen Schluss
Gibt's aktuell doch Quereinsteiger im Überfluss
Ein Maurer findet sich unverzüglich
Baut den Giebel auf und unterrichtet überdies vorzüglich!



Reise in die Urzeit

Erdgeschichte und Geschichte hautnah bei GONDWANA - Das Praehistorium

Urzeit ist ein spannendes Thema. Beim außerschulischen Lernort GONDWANA – Das Praehistorium wird ein außergewöhnliches Bildungserlebnis daraus – für Schüler und für Lehrer. Unter den Hallendächern auf dem früheren Steinkohle-Bergwerksgelände in Landsweiler-Reden lebt die Urzeit noch - nicht im trockenen Museums-Stil, sondern in atemberaubend lebendigen Landschaften.

Vom Urknall bis ins Raumfahrtzeitalter

Ein abwechslungsreicher Gang führt zunächst vom Urknall bis zum großen Aussterben der Dinosaurier: Informatives Erlebniskino, Korallenriff-Höhlen, Sumpfwälder, Trockenwüsten mit Schichtfluten, tropische Lagunen, polare Eislandschaften und ein fauchender Tyrannosaurus. Hier können Schulklassen in die Vorzeit eintauchen. Informativ Ausstellungsräume ergänzen die Landschaftshallen.

Im zweiten Teil der Expedition kehrt sich der Lauf der Geschichte um und der Mensch kommt ins Spiel. Eine Zeitreise

rückwärts startet in der internationalen Raumstation ISS und führt durch die wichtigsten Schritte in der Entwicklung des Menschen und der Gesellschaft.

Schließlich folgt ein weltweites Highlight: Die Schüler erleben Titanosaurier, Raubdinosaurier und Eier-Räuber in einer animatronischen Show, der größten aller Zeiten. Danach wartet noch der Superhai Carcharocles megalodon, 15 Meter lang, 50 Tonnen schwer. Wütend will er aus seinem streng abgesicherten Aquarium ausbrechen.

Specials für Schulen

Wer sich für die Praxis paläontologischer Forschung interessiert, für den gibt ein „Paläo-Labor“ Einblick in die Fossil-Präparation und alle Themen rund um das Ausgraben der versteinerten Überreste.

Kinder und Jugendliche können mit einer „Rallye“ auf unterhaltsame und einprägsame Weise auf Urzeit-Safari gehen. Das „Zeitreise-Quiz“ bietet unterhaltsame Fragen, die in der Gruppe, im Team, gemeinsam mit einem Besucherbetreuer beantwortet werden.

Am Ende steht eine Team-Prüfung und es winkt ein Forscherausweis.

Der Standort um GONDWANA - Das Praehistorium herum ist ideal geeignet zum Fossilien sammeln. In den Gesteinen sind die Reste der Pflanzen aus der Steinkohlenzeit, dem Karbon, vor fast 300 Millionen Jahren erhalten geblieben. Blätter, Stämme, Äste, Treibholz aus den damaligen Flüssen und fossile, durchwurzelte Waldböden liegen in direkter Nähe zu GONDWANA. Es gibt nichts Besseres zum Lernen, als selbst zu sammeln und mitzunehmen.

Das perfekte Vorzeit-Rundum-Erlebnis

Nach einem erlebnisreichen Bildungstag in und um die Urzeit-Hallen wartet Gondi's Restaurant in der Eingangshalle mit Urzeit-Menüs unter dem riesigen, 40 Meter langen Skelett eines Argentinosaurus. In Gondi's Dinowelt können Kinder bis 12 Jahren nach Herzenslust toben, klettern, Hangeln, rutschen und Dino-Cart fahren.



Prof. Rodolfo Coria als Gastredner im Praehistorium.



Wissenschaftlich fundiert.

KONTAKT

GONDWANA - Das Praehistorium
Bildstockstraße
66578 Schiffweiler (Saarland)
OT Landsweiler-Reden

Tel: +49 (0) 6821 931 63 25
info@praehistorium.de
www.praehistorium.de

ENTREVUE

SEW/OGBL – MENJE/SFP

En date du 15 octobre 2019, une délégation du SEW/OGBL a rencontré Monsieur Romain Nehs du MENJE et Monsieur Tom Muller, directeur-adjoint du SFP sur des sujets d'actualité.

1) Avancement sur le dossier des candidats-professeurs sursitaires

Les propositions récentes du ministre Meisch sur une éventuelle régularisation future des candidats-professeurs sursitaires ont été rejetées par le SEW/OGBL. Le MENJE reste pourtant sur ses positions et ne semble pas prêt à négocier un accord plus favorable aux candidats sursitaires. Le SEW/OGBL explique aux responsables du MENJE, chiffres à l'appui, que beaucoup de candidats sursitaires ont déjà remboursé de longue date leurs «dettes» vis-à-vis de l'Etat et que la proposition du MENJE de refaire «payer», en cas de régularisation, tous les candidats, qu'importe leur ancienneté, n'est ni justifiée, ni acceptable.

Le SEW/OGBL demande au MENJE de repenser sa position et d'avancer dans la direction des positions syndicales avant de légiférer.

2) Décharge «Régence»

Le SEW/OGBL rappelle au responsable du MENJE que les tâches et obligations des régents ont fortement augmenté ces dernières années, parallèlement à une diminution généralisée de la décharge accordée à ces derniers.

Le SEW/OGBL demande à ce que le contingent à disposition des directions de lycées pour les décharges «régence» soit substantiellement augmenté et que le MENJE, en collaboration étroite avec les syndicats, s'attache à proposer une revalorisation du travail de régence au sein d'un système équitable basé sur une réglementation claire à appliquer uniformément par toutes les directions de lycée.

Concrètement, le SEW/OGBL propose un contingent de décharges «régence» par lycée d'une heure/classe, à multiplier par le nombre de classes offertes par le lycée. Le contingent de décharges pourra ensuite être modulé en fonction du régime d'enseignement, du niveau d'étude, du nombre d'élèves par classe, ... selon une clé

de répartition à élaborer par le MENJE en collaboration avec les syndicats d'enseignants.

Le MENJE propose, de son côté, de fournir aux syndicats d'enseignants les chiffres exactes de l'état actuel du contingent de décharges pour régences, à charge des syndicats de faire une «proposition commune» quant à la répartition future de ces décharges.

3) Formation professionnelle

A) Équité dans l'évaluation des élèves redoublants des classes de DP/DC1, DP/DC2 et 4^e/2^e DT

Le SEW/OGBL pose la question de l'équité de l'évaluation des élèves redoublants dans toutes les classes de la formation professionnelle où les notes ont de nouveau été introduites à la rentrée 2019/20.

En effet, selon la réglementation en vigueur, les élèves redoublants de ces classes seront toujours évalués par compétences alors que leurs camarades de classes seront évalués par notes. Il s'avère toutefois que l'évaluation exclusive par compétences est plus exigeante que celle par notes. Comment alors garantir que les élèves redoublants ne soient pénalisés par rapport aux autres élèves de la classe?

Le SEW/OGBL n'acceptera en aucun cas une solution du genre «... mat e besse gesondem Menscheverstand ...» qui forcerait l'enseignant à tricher s'il ne veut pas pénaliser l'élève redoublant. Le SEW/OGBL exige dès lors que le SFP propose, dans les meilleurs délais, une solution à cette problématique qui puisse satisfaire toutes les parties impliquées.

B) Journée de repêchage et épreuve complémentaire

Le SFP confirme qu'aussi bien la journée de repêchage que l'épreuve complémentaire seront implémentées pour une majorité de formations de la formation professionnelle dès la session 2020 des PIF.



C) Divers

- Le SFP confirme qu'une entrevue entre les représentants syndicaux et le groupe curriculaire pour les formations administratives et commerciales de la formation professionnelle aura bien lieu dans les semaines à venir. Une telle entrevue a été demandée de longue date par le SEW/OGBL.
- Le SEW/OGBL demande à ce que des statistiques permettant une analyse du devenir des élèves techniciens après la fin de leurs études secondaires, soient établies, à l'image de l'étude «Transition des élèves après l'enseignement postprimaire vers les études, le marché du travail, d'autres solutions» qui a été réalisée à l'époque pour tous les élèves ayant obtenu un diplôme à la fin des années scolaires 2009/2010 et 2010/2011.

Une telle étude pourrait servir de base à une éventuelle adaptation de certaines grilles horaires à la réalité changeante du terrain. Le SFP ne se prononce pas contre une telle étude et indique qu'un certain nombre d'informations concernant le devenir des étudiants peut déjà être consulté sur le site de l'INFPC sous la rubrique «Transition école - vie active». Dans cette rubrique, le baromètre interactif TEVA rend compte de l'accès à l'emploi par métier et par profession, en 17 indicateurs. Il s'appuie sur l'analyse du parcours de 5 892 primo-sortants diplômés issus de la formation professionnelle initiale sur six générations, entre les années scolaires 2008/2009 et 2013/2014.

- Le SEW/OGBL rappelle au responsable du SFP les propos du ministre Meisch, qui affirmait, lors d'une récente conférence

de presse que «les modules préparatoires que les élèves techniciens suivent durant leur formation professionnelle pour accéder aux études supérieures, cibleront davantage les disciplines de spécialisation de leur division» et demande à ce que ces propos soient réellement mis en pratique dans les meilleurs délais.

D) Autres sujets d'actualité en suspens

Il a été décidé de commun accord de se revoir lors d'une prochaine entrevue le mardi 5 novembre 2019 pour reprendre les discussions/négociations en cours et pour aborder en sus les sujets suivants:

- Le compte épargne-temps et son adaptation concrète dans l'enseignement.
- La revalorisation de diverses prestations pécuniaires.
- Courriers restés sans réponses
 - Lettre du 5 mars 2019 concernant le système des cours de base - cours avancés.
 - Lettre du 17 juin 2019 concernant la pénurie d'enseignants dans un certain nombre de branches.
 - Lettre du 8 juillet 2019 concernant la situation à l'ISML.
- Divers.

Communication du SEW/OGBL - Luxembourg, le 21 octobre 2019

Régularisation des candidats-professeurs

Les dernières propositions du ministre Meisch concernant la régularisation des candidats-professeurs sursitaires vont dans la bonne direction sans toutefois pleinement satisfaire le SEW/OGBL

En date du 12 novembre 2019, le ministre Meisch a fait de nouvelles propositions aux syndicats enseignants en vue de la régularisation des candidats-professeurs sursitaires, propositions qui n'ont pas réussi à convaincre le SEW/OGBL.

Suite aux critiques du SEW/OGBL, le ministre Meisch a fait une nouvelle proposition en date du 19 novembre 2019. Cette proposition, définitive selon le ministre, va dans la bonne direction, sans toutefois pleinement satisfaire le SEW/OGBL.

Le ministre continue à exiger que les candidats-professeurs qui ne remettent ni un TC, ni un travail dans l'intérêt de l'éducation nationale, devront prêter 270 heures pour «rembourser» leur dette vis-à-vis de l'Etat, alors que beaucoup de candidats-professeurs ont déjà, depuis longtemps, payé leur dû à l'Etat. La seule concession accordée est celle d'une modulation, infime, du nombre de leçons supplémentaires à prêter en fonction de l'ancienneté des agents dans le statut de candidat.

Le ministre propose en outre, afin de faciliter la prise en compte de leçons supplémentaires, un mécanisme permettant d'imputer automatiquement 120 leçons supplémentaires par année au compte épargne-temps du candidat prestant une tâche complète et lui permettant ainsi, en moyenne, en l'espace d'un peu plus de 2 ans, d'être régularisé. Si le SEW/OGBL apprécie et soutient cette proposition, il est néanmoins en droit de se demander ce qu'il en est de toutes celles et de tous ceux parmi les candidats-professeurs

qui, pour des raisons familiales ou de santé, travaillent actuellement à temps partiel, sont en congé de maternité ou bien encore, profitent d'un congé parental à temps partiel et pour lesquels la date de régularisation risque d'être retardée de plusieurs années.

Pour ce qui est de la carrière dans la fonction de professeur, le ministre a concédé à considérer la date du 1 octobre 2015, date de l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions relatives au stage, comme date de début de carrière pour l'application de l'avancement de deux échelons supplémentaires après trois et dix années de service. Il s'agit là d'une avancée significative au vue des premières propositions du ministre qui ne voulait faire jouer le début de carrière comme professeur qu'à partir de l'admission des candidats-professeurs à la fonction, c'est-à-dire après avoir remis le TC, le travail dans l'intérêt de l'éducation nationale ou avoir presté 270 leçons supplémentaires.

Pour ce qui est du principe de l'avancement de deux échelons supplémentaires après trois et dix années de service il faut par ailleurs noter que le SEW/OGBL, par l'intermédiaire d'un de ses membres, a contesté juridiquement l'application actuelle de la réglementation en défaveur du candidat-professeur qui n'y aurait pas droit. Cette affaire a été plaidée et prise en délibéré par le tribunal administratif en date du 12 novembre 2019 et le jugement interviendra dans les semaines à venir. Affaire à suivre.

Communication du SEW/OGBL – Luxembourg, le 25 novembre 2019





Sécher an direkt
Kommunikatioun

tëschent
der Schoul >>> Elteren /
Erzéiungsberechtigt

- ✓ **Entwéckelt a gehost
zu Lëtzebuerg.**
- ✓ **Keng Reklammen!**
- ✓ **Keng Vermaartung vun
Ären Daten!**
- ✓ **Brauch keng privat
Handynummer!**



DIMMI.LU

Dimmi!

Ziel mir! Dis-moi! Erzähl mir!
Tell me! Diz lá! ...

Verfügbar als iOS- an Android-App. Gratis fir all Notzer vun der OLEFA Education Suite.

EducDesign s.a. // support@dimmi.lu // +352 26 51 61 // www.dimmi.lu



ENTREVUE

SEW/OGBL – MENJE/SFP

En date du 26 novembre 2019, une délégation du SEW/OGBL a rencontré Messieurs Romain Nehs et Jerry Magar du MENJE ainsi que Madame Véronique Schaber et Monsieur Tom Muller, directrice et directeur-adjoint du SFP sur des sujets d'actualité.

1) Formation professionnelle

A) Équité dans l'évaluation des élèves redoublants des classes de DP/DC1, DP/DC2 et 4^e/2^e DT

Le SEW/OGBL revient sur la question de l'équité de l'évaluation des élèves « redoublants » dans toutes les classes de la formation professionnelle où les notes ont de nouveau été introduites à la rentrée 2019/20. En effet, selon la réglementation en vigueur, les élèves « redoublants » de ces classes devraient continuer à être évalués par compétences alors que leurs camarades de classes seront évalués par notes. Comme il s'avère que l'évaluation exclusive par compétences est plus exigeante que celle par notes, les élèves « redoublants » seraient pénalisés par rapport aux autres élèves de la classe.

Sur insistance du SEW/OGBL, les responsables du SFP ont décidé

- pour les modules déjà réussis par les élèves « redoublants », de convertir l'évaluation par compétences en évaluation par notes et de prendre en compte, à la fin du semestre, la note la plus favorable à l'élève,
- pour les modules à rattraper par les élèves « redoublants », d'appliquer une évaluation par notes, selon les mêmes critères que pour les élèves « non redoublants ».

A cet effet, le fichier-élèves, pour les élèves en question, devra être adapté dans les meilleurs délais. En outre, le SFP s'engage à informer, dans les plus brefs délais, les directions de lycées ainsi que les enseignants et élèves concernés de ces adaptations dans l'évaluation des élèves.

B) Passerelles entre la FP et l'ESG

Dans la loi du 12 juillet 2019 portant modification de la loi modifiée du 19 décembre 2008 portant réforme de la formation professionnelle, il est indiqué dans l'art. 33septies que l'élève détenteur du DAP, mention « excellent » est admis en dernière année de la formation de technicien. Dans ce même article, il est indiqué que l'élève détenteur du DT est admis en classe de 2^e de l'ESG de la division qui correspond à la spécialité de son diplôme.

Le SEW/OGBL se demande pourquoi on ne peut également accorder au diplômé technicien ayant obtenu la mention « excellent » un accès à une classe terminale de l'ESG dans la division qui correspond à sa spécialité.

Selon le SFP, une telle décision ne peut être prise par le SFP, puisqu'elle implique un ordre d'enseignement, l'ESG, qui n'est pas sous son autorité. L'accès du diplômé technicien à une

classe de l'ESG continuera donc à lui faire perdre deux années d'études alors que, selon la réglementation en vigueur, le diplôme du technicien qui a, en plus des modules obligatoires, réussi tous les modules préparatoires, est supposé équivalent à celui de l'ESG.

2) Dossier des candidats-professeurs sursitaires

Le MENJE donne un certain nombre de précisions sur le dossier de la régularisation future des candidats-professeurs sursitaires. Sur insistance du SEW/OGBL, le MENJE confirme que les heures déposées au « compte épargne-temps » durant

les années scolaires 2018/19 et 2019/20 pourront être comptabilisées dans les 270 heures de travail supplémentaires à prester dans le cadre de la procédure de régularisation.

Le SEW/OGBL a rappelé, par ailleurs, ses réserves quant à la procédure de régularisation dans tous les cas de candidats-professeurs qui, pour des raisons familiales ou de santé, travaillent actuellement à temps partiel, sont en congé de maternité ou bien encore, profitent d'un congé parental à temps partiel et pour lesquels la date de régularisation risque d'être retardée de plusieurs années.

3) Décharge « Régence »

Le SEW/OGBL rappelle une nouvelle fois aux responsables du MENJE que les tâches et obligations des régents ont fortement augmenté ces dernières années, parallèlement à une diminution généralisée de la décharge accordée à ces derniers.

Le SEW/OGBL demande à ce que le contingent à disposition des directions de lycées pour les décharges « régences » soit substantiellement augmenté et que le MENJE s'attache à proposer une revalorisation du travail de régence au sein d'un système équitable basé sur une réglementation claire à appliquer par les directions de lycée.

Le SEW/OGBL réitère sa proposition que le MENJE mette à disposition des lycées un contingent de décharges « régences » d'une heure/classe, à multiplier par le nombre de classes offertes par le lycée, à charge des directions de lycée, et en

concertation avec le comité à la conférence du lycée, de moduler ce contingent en fonction du régime d'enseignement, du niveau d'étude, du nombre d'élèves par classe, etc.

Les responsables du MENJE informent le SEW/OGBL qu'une harmonisation nationale des décharges « régences » ne sera pas possible, le collège des directeurs tenant absolument, dans le cadre de l'autonomie des lycées, à garder une mainmise sur la répartition de ces décharges au sein de leur lycée.

Ils présentent ensuite les chiffres actuels concernant le contingent « régences » accordé aux lycées (1.783 heures de décharges pour 2.285 classes) et expliquent les spécificités du calcul appliqué. Ils proposent un recalcul du contingent par lycée qui respecterait mieux la spécificité des différents lycées. Avec cette procédure, le contingent global augmenterait légèrement. Certains lycées verraient leur contingent augmenter, dans d'autres lycées, il diminuerait.

Dans un premier temps, ces propositions du MENJE seront présentées et discutées avec les autres syndicats du secteur. Par la suite, une décision sera prise quant à l'adaptation ou non d'un nouveau système de calcul du contingent « régences ».

C) Compte épargne-temps

Le MENJE revient à la mise en application dans l'enseignement de la nouvelle loi sur le compte épargne-temps. Concernant le volet technique de cette mise en application, le MENJE explique qu'à partir de cette année scolaire, l'implémentation du système d'épargne-temps se fera par l'intermédiaire du programme UNTIS et permettra à chaque enseignant d'effectuer soi-même la répartition entre heures CET et heures supplémentaires payées.

Comme une demande de décharge CET pourra être refusée par le directeur de lycée pour besoins de service, le SEW/OGBL insiste à ce qu'il devienne obligatoire, pour une direction, de justifier, preuves à l'appui, ce refus et de le communiquer par écrit à l'enseignant. Par ailleurs, dans tous les cas où un enseignant fait une demande, acceptée par la direction du lycée, pour

une décharge CET et qu'il s'avère, à la rentrée en septembre, que les besoins en personnel du lycée sont tels que le bénéfice de la décharge CET pour l'enseignant n'est plus garanti, le SEW/OGBL exige à ce que ce dernier puisse avoir le droit de refuser la décharge précédemment accordée. Le SEW/OGBL insiste à ce qu'une note explicative en ce sens soit adressée aux directions de lycée par le MENJE.

Quant à l'utilisation de la décharge CET en fin de carrière, il reste à noter que les décharges pour ancienneté doivent être prises en compte dans le calcul. Un fonctionnaire ayant droit à 4 heures de décharge pour ancienneté et qui aimerait, par exemple, prendre sa retraite une année avant sa date officielle ne sera comptabilisé que de 18 heures CET par semaine et non pas de 22 heures comme initialement proposé par le MENJE.

Finalement, la question a été abordée de savoir comment, dorénavant, une direction va pouvoir gérer la situation du personnel dans tous les cas où les demandes de CET se multiplient, connaissant les problèmes actuels auxquels sont confrontés les directions de lycée pour trouver, et faire signer un contrat de travail, à du personnel de remplacement.

D) Revalorisation de diverses prestations pécuniaires

Le SEW/OGBL est d'avis que certaines prestations en dehors de la tâche normale des enseignants se doivent d'être revalorisées. Il s'agit, entre autres, des prestations suivantes:

- Tarif horaire pour l'examen pratique du PIF
- Tarif de base pour les commissions d'examen
- Tarif par copie pour les examens de fin d'études, tous ordres d'enseignement confondus
- Tarif pour les jurys d'examen, les commissions nationales et autres groupes de travail
- Tarif pour l'encadrement de travaux de fin d'études
- Tarif pour expertises
- ...

Parallèlement, le SEW/OGBL demande l'abandon de la « mesure d'économie » qui

implique, en l'état actuel, que toutes les prestations soient diminuées automatiquement de 25%.

Le SEW/OGBL démontre, à partir d'un exemple concret, le ridicule de certaines prestations. Dans le cadre du PIF de la session 2018/19, un enseignant a renvoyé récemment sa déclaration d'indemnité pour un total de 14 heures de présence au PIF ainsi que la correction de 13 copies. Le montant total brut qui lui est accordé se chiffre à 104 €, correspondant à un tarif horaire brut de 7,43€, respectivement, après déduction des impôts à payer, un tarif horaire net de 4,46 €. Faut-il rappeler, à ce sujet, que le tarif horaire brut pour le salaire social minimum non qualifié est de 12,0795 € au Luxembourg.

E) Courriers restés sans réponse

Le SEW/OGBL regrette que le MENJE ait pris comme habitude de ne plus répondre aux courriers officiels adressés par lui au ministre de l'Éducation nationale. Au cours des derniers mois, des courriers :

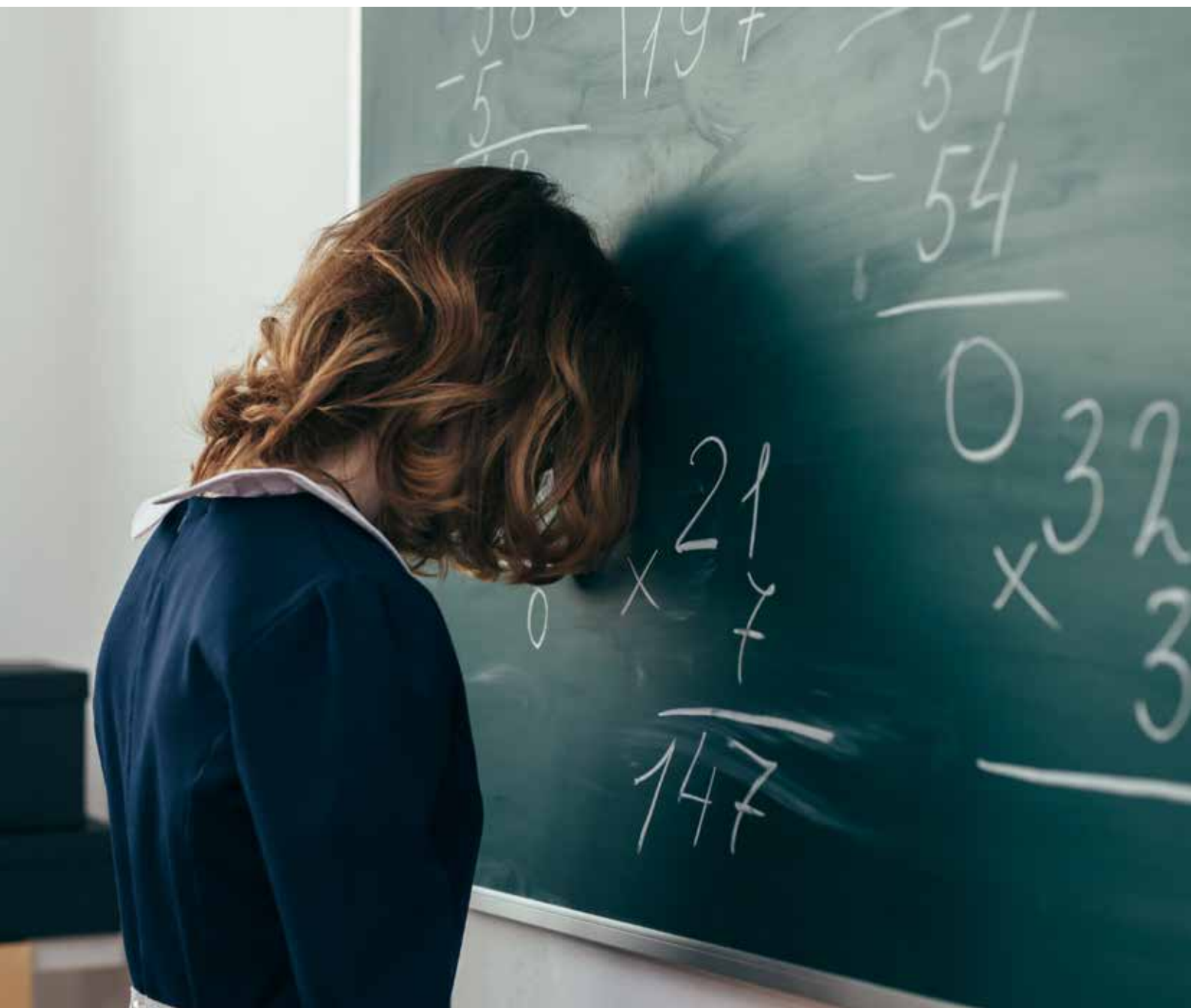
- sur l'organisation du cycle inférieur de l'ESG et la mise en application du principe des cours de base et cours avancés, daté du 5 mars 2019,
- sur le problème de la pénurie en personnel et en infrastructure dans les formations du DAP, daté du 17 juin 2019 et
- sur les conditions de travail au service « SPOES-SEPAS » du Lycée Michel Lucius, daté du 8 juillet 2019

sont restés lettres mortes, signe d'une attitude de non-respect flagrant vis-à-vis du travail de notre syndicat et indigne d'un ministre qui se vante constamment qu'il recherche le dialogue régulier avec les partenaires scolaires.

**Communication du SEW/OGBL
Luxembourg, le 4 décembre 2019**

Le monde de l'enseignement dans la tourmente

Le 21 septembre 2019, la directrice de l'école maternelle Méhul de Pantin en Seine-Saint-Denis s'est suicidée, à peine trois semaines après le début de l'année scolaire, laissant derrière elle une lettre adressée à son inspecteur d'académie, une copie étant adressée à tous les directeurs et directrices d'école de sa ville ainsi qu'aux syndicats d'enseignants, lettre dans laquelle elle décrit son désespoir devant la situation de l'éducation nationale en France.





Circonscription de Pantin

académie de Créteil

éducation
nationale

Affaire suivie par
Christine Renon
Directrice

Téléphone
01 49 15 40 52
Courriel
ce.0930491D@ac-creteil.fr

école maternelle Méhul
30, rue Méhul
93500 Pantin

Pantin, le 21/09/2019

Monsieur l'Inspecteur, Mesdames et Messieurs les Directeurs,

Aujourd'hui, samedi, je me suis réveillée épouvantablement fatiguée, épuisée après seulement trois semaines de rentrée.

Les soucis depuis bien avant la rentrée se sont accumulés, c'est le sort de tous les directeurs malheureusement.

Il n'y a que les Inspecteurs/trices généraux qui annoncent en réunion la voix légère que les directeurs ont de très lourdes responsabilités et qu'il vaut mieux être à leur place qu'à la nôtre, mais comment pensent-ils à améliorer nos conditions d'exercice ?

Encore du travail avec le RCPD, et encore je ne vais pas me plaindre, cette année, j'ai retrouvée une décharge complète.

La succession d'Inspecteurs qui passe à Pantin ne se rend pas compte à quel point tout le monde est épuisé par ces rythmes. Personne ne s'interroge sur les gens qui partent ! Sur le temps que travaille les directeurs !

A la rentrée, les personnels non nommés qui se présentent dans les écoles sans que les Inspections locales soient au courant, la course aux enseignants faite par l'inspecteur et moi-même pour mon école le samedi après midi pour le lundi, j'imagine que pour les autres cela a été pareil, le risque écarté le vendredi de fermeture de classe (A la maternelle Méhul il y a eu trois fois des changements de structures après la rentrée) tout cela concourt au stress des directeurs

Les remontées de tableau de structure !!!! mais à quoi sert onde ? Faut il donner de l'argent des coopératives pour que les inspecteurs aient une clé OTP !

Le travail des directeurs est épuisant, car il y a toujours des petits soucis à régler, ce qui occupe tout notre temps de travail et bien au-delà du temps rémunéré, et à la fin de la journée, on ne sait plus trop ce que l'on a fait.

Pour ma part, j'ai toujours fait pour le mieux pour les élèves, les enseignants, les parents j'ai essayé de me rendre disponible au maximum pour chacun, toujours répondu positivement à un service que l'on me demandait .

2/3

Je dois dire que l'accumulation de faits mineurs dont le plus grave de mon point de vue s'est passé à l'extérieur de l'école, la réception des parents concernés, les concertations avec la psychologue scolaire, les entrevues ou échanges avec l'inspecteur m'ont plus qu'éprouvée !

En rien l'école n'est responsable de cela, mes collègues et moi même faisons de notre mieux pour la sécurité des enfants.

Mais les Directeurs sont seuls ! Seuls pour apprécier les situations, seuls pour traiter la situation car les parents ne veulent pas des réponses différées, tout se passe dans la violence de l'immédiateté. Ils sont particulièrement exposés et on leur en demande de plus en plus sans jamais les protéger.

La semaine après la rentrée, ils sont déjà épuisés

Le nombre de personnel dans des collèges qui reçoivent le même nombre d'élèves que nos école montre le degré de l'exposition et du stress dans les situations tendues quand on est seul

C'est une honte qu'il y ait des directeurs non déchargés

La perspective d'appeler une famille pour leur dire que leur enfant (alors qu'on est sûr qu'il ne l'a pas fait) est soupçonné d'avoir mis le doigt dans l'anus d'un autre (ils ont 3 ans tous les 2) dans la classe, l'école ou le centre ! IMPOSSIBLE !, je ne peux pas le faire, c'est la goutte d'eau qui ce matin m'a anéanti, mais franchement, j'étais déjà très éprouvée.

La perspective aussi de devoir organiser des APC avec les horaires que l'on a. Franchement, prendre les enfants sur le temps méridien, cela peut les faire progresser ? au pire ils ont faim, au mieux ils digèrent !

Les prendre après, les prendre avant ? En quoi les rythmes de l'enfant à Pantin sont ils raisonnables ? Presque les même qu'avant avec le mercredi en plus.

Pourquoi notre ministre n'impose-t-il pas aux villes les même horaires ?

Et que pense-t-il des horaires de Pantin ?

La perspective de devoir faire le tableau des réunions,

La perspective de devoir faire les élections de parents d'élèves ,

La perspective de devoir faire les plans de sécurité,

La perspective d'aller expliquer aux nouveaux le carnet de suivi des apprentissages premiers, alors que l'État nous a laissé faire tout seuls ce « truc », car selon les circonscriptions, départements, personne n'a le même, certains ont un livret qu'ils tamponnent ce qui a le mérite d'être pratique et moins chronophage, d'autres collent des vignettes, écrivent, prennent des photos... ceci prend un temps monstrueux aux enseignants. Certains s'en sortent mieux avec l'application sur tablette sur apple, bien sûr tout équipement est sur les deniers personnels des enseignants.

La perspective de devoir faire avec la nouvelle direction du centre de loisirs qui nous envoient des animateurs à 12 heures 10 pour enquêter sur la probabilité que l'enseignante ait appelé la famille d'un enfant qui est tombé et qui dénie une fois qu'elle a la réponse, et le lendemain pareil à midi pour un autre enfant alors qu'il n'est pas inscrit au centre de loisirs!! cela augure des relations futures !

La perspective de devoir attendre pour voir mon médecin pour la toux qui m'empêche de dormir depuis plusieurs jours

La perspective de dire encore en conseil d'école que les enseignants sont les seuls à qui

3/3

l'employeur (l'État qu'il s'agisse de l'Education Nationale ou de la collectivité locale) ne fournit pas leur outil de travail, et même avec leurs outils personnels, ils ont du mal à travailler, franchement 2 heures de pause méridienne et pas d'ordinateur pour 11 classes, la clé USB pour le service informatique de la ville de Pantin est un danger digne de déclencher une guerre !

La perspective de tous ces petits riens qui occupent à 200 % notre journée

Je dois dire aussi que je n'ai pas confiance au soutien et à la protection que devrait nous apporter notre institution, d'ailleurs, il n'y a aucun maillon de prévu, les inspecteurs de circonscription ont probablement encore plus de travail que les directeurs, et la cellule de crise quelle blague !

L'idée est de ne pas faire de vague et de sacrifier les naufragés dans la tempête ! Pourvu que la presse ne s'en mêle pas ! J'ai vu mon amie [REDACTED] se relever difficilement de ce manque de soutien.

En l'occurrence, je ne vois pas de quoi la presse se mêlerait ! Personne dans l'école n'a rien à se reprocher, j'ai des collègues formidables qui font très bien leur travail, les enfants sont en sécurité dans un cadre rassurant.

Je laisse à la cellule de l'éducation nationale le soin de gérer au mieux le mal être qui va suivre suite au choix du lieu de ma fin de vie, et je suis particulièrement désolée pour [REDACTED] qui se remet à peine du décès de ses parents.

Et pour finir, je me demande si je ne ferai pas une petite déprime !!! je n'ai pas l'habitude, j'en ai jamais fait, mais j'ai une boule dans la gorge depuis ce matin et envie de pleurer et je suis tellement fatiguée !

Je remercie les parents d'élèves élus qui ont toujours été là,

Je remercie les parents en général

Je remercie mes collègues directeurs

Je remercie mes collègues pour leur travail avec leur classe, particulièrement à [REDACTED], [REDACTED], [REDACTED], et bravo les nouveaux arrivants !

je remercie les enfants qui ont fréquenté et qui fréquentent l'école

Je remercie aussi les nombreux animateurs avec qui nous échangeons des bonjours cordiaux

Je remercie l'Institution de ne pas salir mon nom,

Christine Renon
Directrice épuisée

Cette lettre, et le texte qui suit de « Charlie Hebdo » sur le même sujet, pourquoi le publier dans notre journal? Il est vrai que le Luxembourg n'a pas encore connu, dans le monde de l'éducation, des cas de suicide médiatisés comme celui de Christine Renon. De là à minimiser, comme le font régulièrement nos responsables politiques, les problèmes récurrents auxquels sont confrontés les enseignants luxembourgeois, nous laisse perplexe.

Les enquêtes du SEW/OGBL sur le bien-être des enseignants ont bien montré le malaise qui gangrène notre profession – stress, déprime, burn-out, maladies récurrentes, ... Et pourtant, ces enquêtes n'ont-elles pas été démontées comme étant non scientifiques et donc insignifiantes. N'a-t-on pas entendu ici et là que les résultats de ces enquêtes ne reflètent que l'opinion de quelques vieux frustrés du SEW/OGBL et qu'ils ne sont absolument pas représentatifs du corps enseignant dans sa globalité. Faudra-t-il donc vraiment attendre une réaction comme celle de Christine Renon pour que le monde politique comprenne enfin que la profession enseignante est au bord de l'éclatement.

Cela fait longtemps que notre métier ne fait plus rêver. Beaucoup d'enseignants sont lassés par la multiplication des charges administratives qui demandent, d'un côté, beaucoup de temps et d'énergie et sont jugées, de l'autre, souvent peu utiles, voire absurdes, en particulier par les plus expérimentés d'entre nous, celles et ceux qui ont assisté à sa montée en puissance, sur fond de réformes incessantes.

Même les soi-disant avantages du statut de fonctionnaire, couplés à ceux liés à la situation particulière des enseignants, ne convainquent plus, certains mettant même en avant les opportunités plus intéressantes qu'offre à leurs yeux le secteur privé en matière d'autonomie, de travail en équipe et de moyens mis à disposition. L'exemple du secteur des nouvelles technologies est révélateur. Partout où il en a l'occasion, le MENJE fait la promotion des nouvelles technologies et de la digitalisation dans nos écoles et lycées. Des « Future Hub » sont créés, de nouvelles formations en infor-

matique poussent à tout va, la programmation et la gestion de très grandes bases de données, la technologie financière et le développement de jeux vidéo sont mis en avant, le tout sans savoir qui va assurer tous ces cours. Le MENJE ne trouve pas d'informaticiens, ni de programmeurs, ni d'autres spécialistes dans le domaine des nouvelles technologies, le métier d'enseignant étant tout simplement non attractif par rapport aux possibilités offertes par le secteur privé.

Aujourd'hui, beaucoup d'enseignants se jugent maltraités, voire humiliés et infantilisés par une institution offrant, en raison de ses pesanteurs administratives et hiérarchiques, de moins en moins de latitude pour travailler sereinement avec les jeunes.

A cet alourdissement des tâches s'ajoute le sentiment de recevoir très peu de gratifications et d'être peu soutenu, peu valorisé, ni par sa hiérarchie, ni par la société dans sa globalité.

Le désarroi des enseignants va aller croissant dans les années à venir. La pénurie dans l'enseignement va s'accroître et l'engagement actuel des « Quereinsteiger » ne fera que retarder le phénomène. Une conviction, dangereuse, est en train de s'incruster parmi certains enseignants en place – la conviction qu'il y a une vie après l'enseignement. Gare aux conséquences !

Jules Barthel



C'est l'école qui se suicide¹

Après le suicide de Christine Renon, l'Éducation nationale est au bord du gouffre

Cet automne, ce ne sont pas les feuilles, mais les enseignants et les directrices d'école que l'on ramasse à la pelle. Charlie est allé à Pantin respirer l'air de découragement qui plane autour de l'école où s'est suicidée Christine Renon. Reportage.

Depuis le suicide, le 21 septembre, de la directrice de l'école maternelle Méhul, à Pantin (Seine-Saint-Denis), le désespoir déjà ancien qui accable le monde enseignant s'est incarné, il porte désormais un nom, un nom magnifique, qu'on n'oubliera plus, un nom de révolte et d'avenir, dans lequel, pour chacun de nous, la négation s'est inscrite en toutes lettres: Christine Renon. Il faudrait répéter son nom, ne plus cesser de le prononcer jusqu'à ce que le ministère de l'Éducation nationale boive sa honte et prenne enfin en considération le sort de ce qu'il est censé protéger: l'école, la vie concrète des enfants et de leurs enseignants.

À la sortie de l'école que dirigeait Christine Renon, rue Méhul, dans ce quartier tranquille de Pantin où de petits parcs verdoyants donnent à cette agglomération urbaine un air presque léger, une jeune enseignante d'une vingtaine d'années à qui je m'adresse me fait signe qu'elle ne veut pas parler, puis, les yeux pleins de larmes, revient me dire: « Elle s'est sacrifiée pour nous, pour que tout le monde sache. »

Christine Renon, 58 ans, s'est jetée, il y a maintenant un mois, de la terrasse du bâtiment central de son école. On a retrouvé son corps sans vie dans le hall; elle avait même laissé une petite pancarte à l'attention du concierge, pour ne pas le déranger. Une directrice d'école qui se tue sur son lieu de travail, c'est l'Éducation nationale elle-même qui est accusée; c'est l'échec

des politiques scolaires qui est visé, leur absurdité, leur nullité.

Car avant de mettre fin à ses jours, Christine Renon avait envoyé une lettre à l'inspecteur d'académie, et avait pris soin d'adresser une copie de son courrier à chaque directeur d'école de sa ville, ainsi qu'aux sections syndicales, afin qu'on ne classe pas son cri de révolte sans suite.

La lettre, bouleversante, nette, d'une acuité d'analyse comme seule la souffrance du burn-out peut en inspirer, commence ainsi: « Aujourd'hui, samedi, je me suis réveillée, épouvantablement fatiguée, épuisée après seulement trois semaines de rentrée. »

Elle y raconte l'accumulation du travail qui déborde « bien au-delà du temps rémunéré, et à la fin de la journée, on ne sait plus trop ce que l'on a fait », écrit-elle. Elle y décrit l'ampleur terrifiante des tâches qu'elle doit affronter toute seule chaque jour, et l'administration qui sans cesse exige d'elle, en plus de la gestion de son école, qu'elle remplisse des tableaux informatiques, qu'elle établisse tel « carnet de suivi des apprentissages », tel « plan de sécurité », qu'elle réponde à telle directive. Elle dit sa solitude, elle dit l'absence radicale de « soutien et de protection de l'institution », elle dit sa servitude, elle dit son dévouement à son métier et aux enfants, elle dit sa peur de mal faire, et aussi qu'elle ne veut pas se plaindre, elle demande à « l'institution de ne pas salir [son] nom » et elle signe: « Christine Renon, directrice épuisée. »

C'est une lettre sidérante de dignité: on y perçoit le souffle d'une femme qui ouvre grands les yeux dans sa nuit intérieure; on y entend le silence de la dernière solitude – celle qui sait.

Alors, tous ceux qui continuent grassement à envisager les enseignants comme des tire-au-flanc toujours en vacances feraient bien de lire cette lettre. On la trouve facilement sur Internet. La lire, c'est aussi se recueillir.

Il paraît que le parquet a ordonné une enquête pour rechercher les causes de la mort de Christine Renon. On ne peut pas

s'empêcher de hausser les épaules en apprenant le déclenchement d'une telle procédure: les causes de sa mort s'étaient, noir sur blanc, dans sa lettre. Tous les enseignants le disent: la vie à l'école est devenue un enfer de contraintes; tous disent l'ampleur absurde des tâches administratives qui absorbent 80% du temps des directeurs d'école, et les empêchent de s'occuper des vrais problèmes.

« Non seulement l'Éducation nationale ne nous aide pas en termes de moyens, mais elle nous empêche de travailler en nous saturant d'obligations technocratiques. »

J'ai été professeur dans les collèges « difficiles » de la région parisienne pendant seize ans, notamment au Val-Fourré (Mantes-la-Jolie); j'ai connu les difficultés des enseignants de banlieue: classes en sureffectif, élèves violents, établissements enclavés dans les cités, présence d'imams qui corrigent les leçons après les cours, consignes pédagogiques incompréhensibles – mais les problèmes d'une directrice d'école maternelle sont pires encore, car la plupart du temps, elle cumule son travail avec une classe dont elle s'occupe.

Coco et moi rencontrons l'une d'elles, directrice d'école à Pantin. Elle nous a donné rendez-vous dans le petit restaurant du Ciné 104, un « îlot », dit-elle. Elle veut qu'on l'appelle Marthe. Le portrait qu'elle brosse de Christine Renon suffirait à démentir la propagande qui, les jours suivant son suicide, l'a fait passer pour une dépressive dont les nerfs auraient lâché (version qui, bien entendu, blanchit le ministère de ses défaillances).

En écoutant Marthe, on découvre que Christine Renon était une femme « enjouée », « dynamique », « incisive », connue pour son « franc-parler » et son « humour corrosif ». Elle raconte que le lendemain de la mort de la directrice, lors d'une réunion où elle et ses collègues avaient été convoquées, le directeur académique (Dasen) de Seine-Saint-Denis, Antoine Chaleix, leur a dit que ces lettres de Christine Renon étaient des « pièces à conviction pour la police »: « Vous devez nous les remettre. » Depuis, « silence de mort », ajoute-t-elle.

Introduction du 5G: Est-ce que le principe de précaution est respecté?

Trois délégations du personnel ont adressé un courrier aux directeurs du LISER et du LIST ainsi qu'au recteur de l'Université du Luxembourg.

A l'attention de

Madame Aline Muller, Directrice générale du LISER

Monsieur Thomas Kallstenius, Directeur général du LIST

Monsieur Stéphane Pallage, Recteur de l'Université du Luxembourg

Luxembourg, le 8 novembre 2019

Objet : Sécurité et santé des salariés du LISER, du LIST et de l'Université du Luxembourg

Madame la Directrice Générale, Monsieur le Directeur Général, Monsieur le Recteur,

En septembre 2018, le gouvernement luxembourgeois présentait sa stratégie en matière d'introduction de la 5G. Cette stratégie prévoit des premiers déploiements pour des projets pilotes dès 2020 sur 5 zones, dont le site de Belval.

Cette technologie est cependant remise en question à l'échelle internationale et dans différents pays. En Belgique, en Grèce, en Italie et en Suisse, des municipalités et/ou des cantons ont gelé l'installation d'antennes 5G au nom du principe de précaution. Et pour cause, il n'a pas été prouvé que cette technologie soit sans danger pour les êtres humains.

Ainsi au Luxembourg, en vertu notamment du principe européen de précaution, plusieurs questions parlementaires ont été posées en 2019. Certaines questions portent en effet sur le principe de précaution concernant l'introduction de cette technologie et de ses effets potentiels sur la santé, ainsi que sur le besoin d'informer la population sur les effets de la 5G. Il semble qu'aucune étude préalable à ce test ne sera menée au Luxembourg et qu'aucune information préalable ne soit prévue.

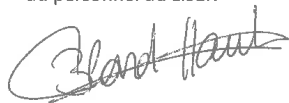
Les délégations du personnel du LISER, du LIST et de l'Université ont toutes été interpellées par des salariés concernant le futur déploiement de la technologie 5G et sur ses possibles effets néfastes sur la santé.

L'Art. L. 312-1 du Code du travail précise que « L'employeur est obligé d'assurer la sécurité et la santé des salariés dans tous les aspects liés au travail. ». La loi du 17 juin 1994 (loi concernant la sécurité et la santé des travailleurs au travail) énonce les principes de base et prévoit que les employeurs sont responsables d'assurer la sécurité et la santé sur le lieu de travail. Enfin, la législation impose aux employeurs de réaliser des évaluations de tous les risques pour la sécurité et la santé.

Ayant de sérieuses craintes concernant les effets du test de la 5G sur la santé des salariés, et sur base des deux lois énoncées ci-dessus, nous vous interpellons pour obtenir des informations concernant la façon dont vous comptez assurer la sécurité et la santé des salariés de vos organismes respectifs.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice Générale, Monsieur le Directeur Général et Monsieur le Recteur, l'expression de nos sentiments distingués.

Carole Blond-Hanten
Présidente de la délégation
du personnel du LISER



Stéphane Jacquemart
Président de la délégation
du personnel du LIST



Virginie Mucciante
Présidente de la délégation du
personnel de l'Université du
Luxembourg



Copie : M. Frédéric Krier, Secrétaire central, OGBL

UNIVERSITÉ DU LUXEMBOURG

Un avenant qui apporte des améliorations pour les salariés

En septembre 2018, l'OGBL avait signé la première Convention collective de travail (CCT) pour les 2000 salariés de l'Université du Luxembourg. L'accord, qui était signé pour une durée de trois ans (du 1^{er} juillet 2018 au 30 juin 2021) prévoyait la mise en place de nouvelles grilles salariales transparentes et d'une nouvelle cartographie des fonctions au 1^{er} janvier 2020.

Depuis octobre 2018, les représentants du rectorat et du syndicat se sont réunis au moins une fois par mois en commission paritaire pour accompagner et valider les étapes intermédiaires de la mise en place du nouveau système et pour positionner l'ensemble des salariés tombant sous le champ d'application de la CCT dans la nouvelle cartographie et dans les échelons de la nouvelle grille.

Ces discussions ont débouché en fin de compte sur un avenant à la CCT, qui vient d'être signé entre l'OGBL et l'Université du Luxembourg pour une durée de validité de 18 mois (du 1^{er} janvier 2020 au 30 juin 2021, donc la 2^e moitié de la durée de validité de la CCT). Cet avenant améliore encore le texte initial de la CCT sur un certain nombre des points:

- les carrières «moyennes» (niveaux D, E et F) sont revalorisées, par des ajustements à la hausse de certains pourcentages d'avancement dans les échelons
- un niveau supplémentaire «G» est ajouté à la grille des salaires
- les salaires des post-doctorants en CDD sont harmonisés à la hausse
- il est clarifié que tous les salariés en CDI reçoivent un 13^e mois; pour les salariés en CDD du même niveau, le même salaire annuel global est versé sur 12 mois, de façon à intégrer le 13^e mois au pro-rata des mois travaillés au salaire brut mensuel
- afin de garantir une plus grande transparence de la grille, elle est annexée à la CCT sous forme d'un tableau et indiquée à l'indice 100
- il est clarifié qu'outre les membres de l'équipe de direction, seuls les responsables des services centraux sont à considérer comme cadres supérieurs
- la possibilité d'un rachat de jours de congé supplémentaires est introduite

- en raison de la gratuité des transports publics, l'enveloppe budgétaire prévue initialement pour le M-Pass sera utilisée pour d'autres mesures visant à favoriser la mobilité durable, à convenir de commun accord avec la délégation du personnel
- l'avenant prévoit la possibilité d'un dépassement de l'enveloppe budgétaire actuelle pour la prime de fin d'année du personnel administratif, financier et technique
- des clarifications de texte sont apportées aux articles de la CCT concernant le congé pour convenances personnelles, les sanctions et les rémunérations

L'avenant prévoit par ailleurs que certains points d'application pratiques ou ne faisant pas partie à l'heure actuelle de la CCT, en particulier les règles de promotion et la procédure de recours, soient réglés par un document séparé «politique de rémunération» à valider d'un commun accord avec la délégation du personnel. Les principes de base de ce document seront le cas échéant intégrés à la CCT lors de son prochain renouvellement. Les négociations en vue de finaliser ce document viennent d'être entamées.

Enfin, parallèlement à la signature de l'avenant, une version consolidée de la CCT a été signée par les représentants de l'Université et de l'OGBL.

**Communiqué par le syndicat Education et Sciences de l'OGBL
le 13 novembre 2019**



LUXEMBOURG INSTITUTE OF HEALTH (LIH)

L'accord collectif de travail encore amélioré

En date du 12 novembre 2019, l'OGBL, seul syndicat représenté au sein de la délégation du personnel, et la direction du Luxembourg Institute of Health (LIH) ont signé le renouvellement de l'accord collectif de travail (ACT) pour les salariés du LIH, qui est un accord subordonné de la convention-cadre des centres de recherche publics. L'accord s'applique à l'ensemble du personnel du LIH, y compris les salariés de l'IBBL (Integrated Biobank of Luxembourg). Les négociations pour le renouvellement, qui, après des débuts difficiles, se sont globalement déroulées dans un climat plus constructif que par le passé, ont abouti à un certain nombre d'améliorations de l'accord collectif, en prévoyant notamment les mesures suivantes:

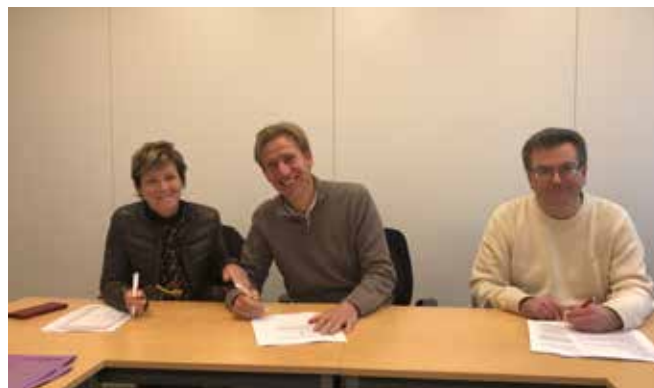
- Révision de la cartographie des carrières et salaires avec effet au 1^{er} janvier 2020 pour disposer d'une grille plus cohérente et permettre des chevauchements entre paliers d'expertise. La révision de la cartographie implique des augmentations salariales pour 42 personnes, dont le salaire était au minimum de leur palier, et débloque aussi un certain nombre de salariés arrivés au maximum de leur palier en augmentant les maxima de 8 des 10 paliers.
- Introduction d'un niveau d'entrée plus élevé (palier 3.1.) pour les chercheurs qui ont un «PhD».
- Extension du bénéfice du 13^e mois aux «post-doctoral fellows» en CDD.
- Ajout d'un troisième niveau de salaire après 4 ans pour les «post-doctoral fellows».
- Révision des dispositions relatives à la promotion en interne, à la valorisation des salariés ayant eu trois évaluations «excellentes» de suite (règle des trois années d'excellence) et du bonus annuel.
- Introduction de la préretraite progressive.
- Ajout d'un jour de congé pour les salariés âgés de plus de 55 ans.
- Introduction d'une prime pour le dépôt d'un brevet.
- Actions préventives contribuant à la promotion du bien-être et de la santé au travail.

- Possibilité de travailler sur les différents sites.
- En raison de la gratuité des transports publics, l'enveloppe budgétaire prévue initialement pour le M-Pass sera utilisée pour d'autres mesures visant à favoriser la mobilité durable, à convenir d'un commun accord avec la délégation du personnel.
- Mise en place de groupes de travail paritaires en vue de la mise en place d'un compte épargne-temps et d'une pension complémentaire.

Les autres acquis extralégaux de l'ACT restent inchangés.

L'accord collectif est conclu pour une durée de deux ans, à savoir du 1^{er} janvier 2019 au 31 décembre 2020.

Communiqué par le syndicat Education et Sciences de l'OGBL le 20 novembre 2019



RENOUVELLEMENT DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES CRP

Une représentation des salariés toujours en attente

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche vient d'annoncer la nomination des membres des conseils d'administration des trois Centres de recherche publics - LIH, LISER et LIST - pour une durée de 5 ans (1^{er} janvier 2020 à 31 décembre 2024).

Le syndicat Education et Sciences (SEW) de l'OGBL tient à féliciter tous les nouveaux administrateurs et administratrices, tout comme ceux et celles dont le mandat a été renouvelé. L'OGBL espère une bonne coopération, dans l'intérêt de la recherche publique luxembourgeoise et de l'ensemble des salariés du secteur.

L'OGBL s'étonne toutefois que le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Claude Meisch, n'a pas utilisé ce renouvellement intégral pour aligner la composition des conseils d'administration des CRP sur celle du conseil de gouvernance de l'Université du Luxembourg.

En effet, depuis décembre 2018, la présidente de la délégation du personnel de l'Université siège avec voix effective au Conseil de gouvernance, de même que deux autres représentants du personnel qui sont nommés par le Conseil universitaire. Ce fait est ressenti globalement positivement au sein de l'Université et les apports des représentants du personnel aux délibérations du CG sont, selon nos informations, vus au sein du CG comme une plus-value.

Lors d'une entrevue avec le département Enseignement supérieur et Recherche du SEW/OGBL le 28 février 2019, le ministre Claude Meisch semblait a priori ne pas être défavorable pour prévoir la participation des présidents des délégations du personnel des

trois CRP avec voix délibérative aux réunions des CA respectifs et de modifier la loi du 3 décembre 2014 concernant les CRP en ce sens, à un moment donné.

Le SEW/OGBL s'est adressé au ministre par courrier le 23 octobre 2019 (voir page suivante) pour lui proposer de saisir l'opportunité du renouvellement intégral des trois CA pour opérer cette modification ponctuelle et intégrer dès l'entrée en mandat des nouveaux CA les présidents des délégations du personnel avec voix délibérative. Cette lettre est restée sans réponse.

Il est à rappeler dans ce contexte que pour les sociétés anonymes bénéficiant d'une participation financière d'au moins 25% ou d'une concession de l'Etat, celles-ci doivent prévoir qu'un tiers des administrateurs représentent le personnel; la participation des présidents des délégations avec voix délibérative est donc à voir comme un premier pas vers une égalité de traitement entre ces différents types de sociétés bénéficiant d'un financement public mais employant des salariés de droit privé.

Le SEW/OGBL réitère par conséquent sa demande de mettre un terme à la discrimination des salariés des CRP qui se retrouvent sans représentant au sein de l'organe de décision suprême de leur institut et de modifier la loi du 3 décembre 2014 comme proposé. Pas seulement à la fin du mandat des CA mis en place au 1^{er} janvier 2020, mais dans de brefs délais.

Communiqué par le syndicat Education et Sciences de l'OGBL





Syndikat Erziehung a Wëssenschaft am OGBL

60, bd. J.F. Kennedy
B.P. 149
L-4002 Esch/Alzette
Phone 54 05 45 242
Fax 54 16 20
Courriel frederic.krier@ogbl.lu

Monsieur Claude Meisch
Ministre de l'Enseignement supérieur et de
la Recherche
18-20 Montée de la Pétrusse
L-2327 Luxembourg

Esch/Alzette, le 23 octobre 2019

Monsieur le Ministre,

Je reviens vers vous par rapport à la question de la représentation du personnel au sein des Conseils d'administration des Centres de recherche publics (CRP). Lors de notre entrevue du 28 février 2019, vous aviez en effet exprimé que vous n'étiez pas défavorable à la possibilité d'un alignement des CRP sur l'Université du Luxembourg, où la présidente de la délégation du personnel siège depuis décembre 2018 avec voix effective au Conseil de gouvernance, de même que deux autres représentant(e)s du personnel qui sont nommé(e)s par le Conseil universitaire.

Au vu du ressenti globalement positif par rapport à l'intégration d'une représentation du personnel au Conseil de gouvernance de l'Université, et aussi par rapport au fait que les CA des trois CRP sont à renouveler pour début 2020, le département Enseignement supérieur et Recherche du SEW/OGBL vous demande par conséquent de procéder aux mesures nécessaires (le cas échéant une modification ponctuelle de la loi du 3 décembre 2014) pour prévoir au minimum la participation des président(e)s des délégations du personnel des trois CRP avec voix délibérative aux réunions des CA respectifs.

Il est à rappeler à cet égard que pour les sociétés anonymes bénéficiant d'une participation financière d'une participation financière d'au moins 25% ou d'une concession de l'Etat doivent prévoir qu'un tiers des administrateurs représentent le personnel ; la participation des président(e)s des délégations avec voix délibérative est donc à voir comme un premier pas vers une égalité de traitement entre ces différents types de sociétés bénéficiant d'un financement public mais employant des salarié(e)s de droit privé.

En attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes salutations sincères.

Pour le Département Enseignement supérieur et Recherche du SEW/OGBL,

Frédéric Krier
Secrétaire central
Membre du Bureau exécutif de l'OGBL

Cas de harcèlement moral à l'Institut Max Planck Luxembourg

Des pratiques managériales aléatoires et autoritaires ne sont pas propices au développement de la recherche au Luxembourg

Le site germanophone du portail web Buzzfeed.com a récemment publié un article sur la situation à l'institut Max Planck de droit procédural au Luxembourg (MPI). L'image peinte par cet article est sans appel: l'article parle d'une multiplication de cas de harcèlement moral, d'une gestion aléatoire, favorisée par un organigramme rigide et ultra-centralisé, ainsi que d'un turn-over massif.

L'existence de situations de harcèlement moral au sein du MPI a été confirmée l'an dernier dans le cadre d'un sondage réalisé auprès du personnel en mai-juin: alors qu'environ 2/3 des 90 collaborateurs du MPI ont répondu, 23 % des personnes interrogées ont indiqué avoir fait l'objet d'une situation de harcèlement moral ou de mobbing. 37 % auraient été témoins d'une situation de harcèlement moral ou de mobbing et 38 % estiment que ces situations ont une influence négative sur le climat de travail au MPI.

Ce climat a aussi des conséquences sur le turn-over au niveau du personnel, y compris le personnel non-scientifique (le seul bénéficiant de contrats à durée indéterminée en dehors de la direction, l'ensemble des chercheurs ayant des contrats à durée déterminée).

Si la direction affirme prendre au sérieux les résultats de l'enquête de 2019 et vouloir améliorer la situation, une véritable remise en question de ses pratiques managériales et la mise en place d'un organigramme plus efficace et adapté aux besoins des salariés se font attendre. De même, la direction n'a pas encore manifesté son intention de mettre fin à certaines pratiques clairement contraires au droit du travail luxembourgeois. En particulier, le refus de remettre en question la clause de confidentialité absolue contenue dans les contrats de travail, qui prévoit le licenciement immédiat en cas d'«indiscrétion» de toute sorte, alors que des clauses aussi imprécises que vastes ont clairement été invalidées par la jurispru-

dence luxembourgeoise (CSJ du 16 juin 1994, n° 14937 du rôle), n'est pas de nature à rétablir la confiance des salariés du MPI.

Comme le MPI est financé par l'Etat luxembourgeois (loi du 25 novembre 2014 portant financement du Max Planck Institute Luxembourg), le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche devrait agir en conséquence et intervenir auprès du MPI afin d'analyser la situation et mettre un terme aux dysfonctionnements constatés, qui peuvent nuire à l'image et l'attractivité de la recherche au Luxembourg.

En effet, en quelque sorte la situation au MPI peut être considérée comme la pointe de l'iceberg, devant le fait que des situations de harcèlement moral ou de mobbing se présentent encore bien trop fréquemment dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche publique au Luxembourg. Par conséquent, le département Enseignement supérieur et Recherche du SEW/OGBL fera de ce sujet une de ses priorités dans les semaines et mois à venir et développera une campagne à ce sujet.

Enfin, signalons que l'accord de coalition de 2018 prévoyait le dépôt d'un projet de loi sur la prévention du harcèlement moral «dans les meilleurs délais». Nous sommes toujours en attente de ce projet, qui, il faut l'espérer, renforcera le volet préventif, mais aussi les capacités d'intervention des délégations du personnel contre des situations avérées de mobbing et de harcèlement moral.

**Communiqué par le syndicat Education et Sciences de l'OGBL
le 13 février 2020**

LITIGE COLLECTIF AVEC L'INTERNATIONAL SCHOOL OF LUXEMBOURG

Pas de compromis possible devant l'Office National de Conciliation

Le 13 février, la première réunion devant l'Office National de Conciliation (ONC) a eu lieu dans le cadre du litige qui oppose l'International School of Luxembourg asbl (ISL) à l'OGBL et le LCGB.

Les discussions en commun et séparément en groupes employeurs et syndicats ont duré deux heures et demi, sans réel résultat. Après que les représentants de l'employeur ont présenté leur dossier, les syndicats ont été plus qu'étonnés d'entendre que la dernière proposition patronale d'un nouveau barème pour le personnel enseignant ne soit plus sur table et que l'employeur revienne à sa première proposition, datant de mai 2018, d'introduire un barème séparé, comportant de meilleurs salaires de début de carrière au détriment de la carrière elle-même, qui augmenterait en nombre d'années pour arriver au même salaire de fin de carrière (évolution moyenne de 2,04% par année vis-à-vis de 3,02% du barème existant). Ce revirement a été d'autant plus étonnant pour les syndicats, sachant que la première proposition ne faisait pas partie du dossier soumis à l'ONC. Stupéfiant a aussi été le fait que la partie employeur a considéré sa propre proposition, celle qui a été retirée, comme fautive et à priori non-acceptable pour les syndicats.

Nonobstant les arguments syndicaux qu'il y aurait d'autres sources pour garantir la viabilité de l'ISL à l'avenir – faire des économies sur les services déjà sous-traités depuis longtemps, sur les rémunérations des postes ne tombant pas sous le champ d'application de la convention collective (11% du budget des salaires revenant à 6,8% du personnel) et augmenter le minerval, qui est le plus bas de toutes les écoles internationales d'Europe de Nord, y compris celles bénéficiant également de subsides étatiques comme au Luxembourg – les représentants patronaux n'ont pas voulu reculer.

Les syndicats qui, pendant les négociations, avaient déjà fait d'énormes efforts en vue de trouver une solution avec l'employeur, en renonçant à leur revendication initiale d'augmenter les salaires de toutes les catégories de personnel de 2%, ont tenu à leur dernière proposition qui consiste à augmenter les salaires d'entrée, à allonger la carrière afin de réduire l'augmentation moyenne annuelle à 2,26% sans néanmoins léser ni les futurs ni les enseignants actuels. Cette revendication impliquerait une augmentation de 0,51% de la masse salariale, et est donc largement éloignée de la demande initiale.

L'OGBL, en tant que porte-parole des négociations, et le LCGB espèrent trouver une solution avec l'employeur le 27 février 2020, date retenue pour continuer les négociations, comme l'a proposé l'ONC.

Jusqu'à cette date, les salariés de l'ISL s'abstiendront d'organiser de nouveaux piquets de protestation – il y en a eu 11 ces dernières semaines – mais la grève du zèle continuera. Ceci signifie: pas de réunions de collaboration supplémentaires ou facultatives en dehors des heures de réunion régulières, pas de consultation avec les élèves avant ou après les heures de classe, le déjeuner ou la pause, aucun engagement parascolaire supplémentaire, coaching et autres tâches rémunérées, aucune communication par e-mail en dehors des heures de classe avec les élèves, les parents ou les collègues, pas de lettres de recommandation, aucun travail supplémentaire d'aucune sorte.

La procédure de conciliation sera clôturée soit par la signature de la nouvelle convention collective, soit par le constat de non-conciliation. Si un règlement n'est pas intervenu jusqu'au 4 juin 2020, les parties ou l'une d'elles pourront décréter la non-conciliation, qui ouvrira le droit de grève.

Communiqué le 14 février 2020



COLLECTIVE LITIGATION WITH THE INTERNATIONAL SCHOOL OF LUXEMBOURG

No compromise possible before the National Conciliation Office

On February 13, the first meeting before the National Conciliation Office (NCO) took place in the context of the dispute between the International School of Luxembourg asbl (ISL) and the trade unions OGBL and LCGB.

The joint and separate discussions in employer and union groups lasted two and a half hours, with no notable result. As the representatives of the employer presented their file, the union representatives were astonished to hear that the last employer proposal for a new faculty scale, from November 2019, was no longer on the table. Furthermore, the employer stated that the first proposal, dating from May 2018, which introduced a separate scale for future teachers was the only one to be considered. The May 2018 proposal included enhanced early career wages at the expense of the career itself, which would increase in the number of years to arrive at the same end of career salary. This would result in a reduction in the yearly average increase from 3.02% to 2.04%. This reversal was all the more surprising for the unions since the first proposal was not part of the dossier submitted to the NCO.

Most surprising was the employer party's declaration that they themselves did not consider their own November 2019 pro-

posal as legitimate from the beginning, that it was simply a result of not having any other options, in their view, due to the Unions' rejection of their previous May 2018 two-tiered proposal.

Though the employer party repeated its insistence that the school is not financially stable for the long term, they did not accept the union's proposals to reduce expenses or increase income - save on expensive outsourced consultation, remuneration of non-CBA staff (11% of the salary budget for 6.8% of the staff) or review the tuition fees, which currently are the lowest of the North Western European Council of International Schools (NECIS) for the Upper School and one of the lowest overall. The employers' representatives did not want to move from their position of focusing almost exclusively on teacher salaries to ensure stability.

The unions had already taken enormous steps to find a solution with the employer during the negotiations, by renouncing their initial demand to increase the wages of all categories of staff by 2%. The unions now insist on their last proposal which consists of increasing salaries in the early steps of the scale in order to accommodate the employer's stated desire to do so and lengthens the career in order to reduce the average annual increase to

2.26% which negatively impacts neither the future nor the current teachers. This claim would imply an increase of 0.51% in the payroll, and is therefore far from the unions' initial request.

The OGBL, as spokesperson for the negotiations, and the LCGB hope to find a solution with the employer on February 27, 2020, the date chosen to continue the negotiations as proposed by the NCO.

Until then, ISL staff will refrain from organizing new pickets - there have been 11 in recent weeks - but work to rule will continue. This implies no additional or optional collaborative meetings outside of regular meeting hours, no consultation with students before or after school hours, lunch or break, no extra extracurricular engagement, coaching and other paid duties, no e-mail communication outside of school hours with students, parents or colleagues, no letters of recommendation, no additional work of any kind.

The conciliation procedure will be closed either by the signing of the new collective agreement, or by the declaration of non-conciliation. If a settlement has not been reached by June 4, 2020, either of the parties may declare non-conciliation, which will open the right to strike.

Communicated on February 14, 2020





L'équipe du SEW au Congrès national de l'OGBL
les 6 et 7 décembre 2019



**Fédération Générale
des Instituteurs
Luxembourgeois**



A PLACE
TO **B**OPEN

370, Avenue John F. Kennedy
L-1855 Luxembourg
www.fgil.lu
www.a-z.lu

**Visite guidée du nouveau bâtiment
de la bibliothèque nationale**

Judi, le 26 mars 2020 à 17.00h
Inscriptions jusqu'au 22 mars 2020
25 places disponibles

D'FGIL, den SEW/OGBL an de Landesverband, an Zesummenaarbecht mat den Editions Guy Binsfeld, proposéieren lech dëse satiresche Spektakel, bei deem fir lessen a Gedrénks gesuergt ass.



Eng satiresch Chronik vun de 60er Jore bis haut
vun a mam Jhemp Hoscheit a Jules Arpetti

Donneschdeg, den 19. März 2020
ab 19 Auer
am Café de la Place zu Bouneweg

Mellt lech wgl. virum 15. März un!

(Online Umeldungsformulare benotzen : www.fgil.lu, Page d'accueil,
« détails » uklicken)



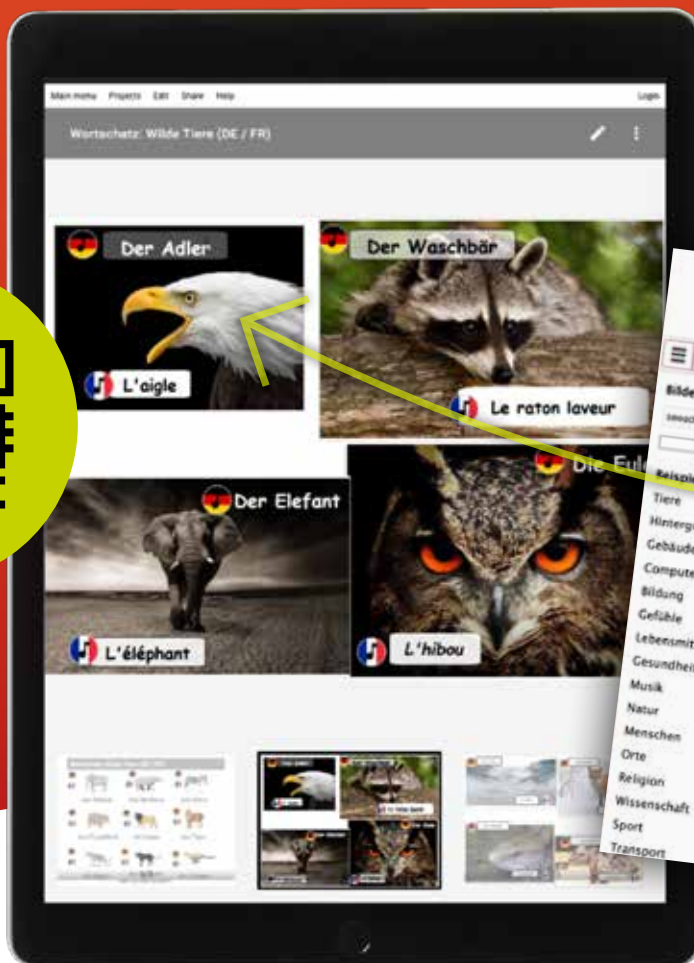
STORYBOARD

Multimedial Geschichten, Wuertschatz, ePortfolios, Dokumentatiounen, Comic Strips, Fotoromaner!

Mat Biller, Sprooch-Opnamen, Video, Spriechblosen, Links a moderne Layout-Méiglechkeeten.



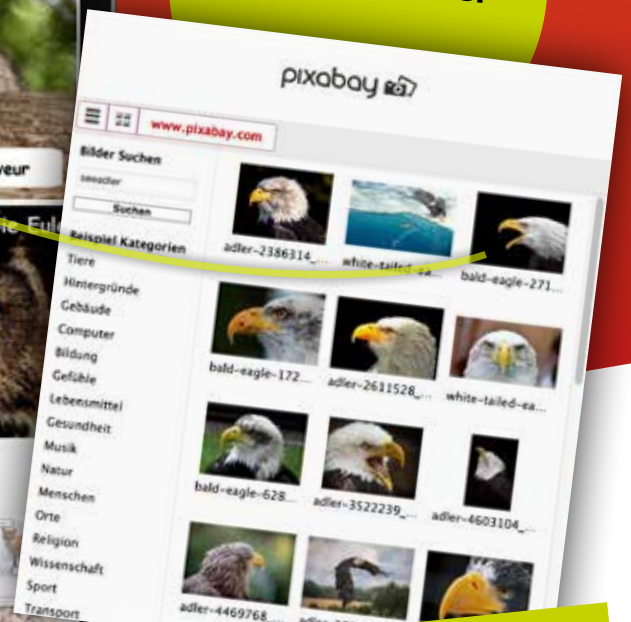
European Language Label



NEW!
Benutz 1.000.000
lizenz-fräi Biller



STORYBOARD.LU



Safesearch: ✓

Verfügbar als iOS- an Android-App & fir Webbrowser.

EducDesign s.a. // support@educdesign.lu // +352 26 51 61 // www.storyboard.lu

